

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Cérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Vcl. XXIII — No 123
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Pour la Saint-Jean-Baptiste

Marquons cette journée d'une oeuvre utile!

Nous sommes à moins de quatre semaines de la Saint-Jean-Baptiste. Malgré la dureté des temps, on célébrera, en beaucoup d'endroits, la fête nationale de notre peuple. Et c'est absolument juste.

Mais il est opportun que la célébration s'oriente vers un objectif de plus en plus pratique.

Les circonstances d'abord devraient imprimer aux discours un caractère plus sérieux qu'ils ne l'ont souvent été dans le passé.

La Saint-Jean-Baptiste est l'une des trop rares occasions où nous nous réunissons pour parler de nos intérêts communs, et sans que viennent se mêler au débat les soucis partisans.

Profitions-en. Par le temps qui court, ce ne sont point, hélas! les sujets de méditation qui manquent.

Puis, ne serait-il pas possible de multiplier, de généraliser des initiatives déjà annoncées, de marquer par une oeuvre immédiatement utile cette célébration de la fête nationale?

On dit: Il n'y a point d'argent! et, jusqu'à un certain point, c'est malheureusement trop vrai. Mais il suffit de jeter un coup d'oeil sur les sorties de réunions sportives, etc., pour constater qu'il y a tout de même, un peu partout, certaines sommes dont l'on peut disposer.

Puis, il ne faut jamais oublier l'axiome que nous avons tant de fois répété, mais qui garde son éternelle valeur: *Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.*

En d'autres termes, avec une accumulation de modestes, de très petites souscriptions même, on peut faire une somme qui compte.

Les recettes possibles existent. Toute la question est de les grouper pour qu'elles servent une fin utile. Cela, c'est une affaire d'organisation et de méthode.

Nous avons un peu partout des sociétés, des groupes, qui pourraient prendre l'initiative d'une collecte, d'une vente d'insignes, etc., à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. C'est aux chefs de ces groupes de mobiliser leurs troupes, de s'entendre entre eux, d'organiser, s'ils sont nombreux, les collaborations nécessaires.

D'ici le 24 juin, ils doivent avoir tout le temps de monter cette organisation. Quand des groupes existent déjà, c'est chose relativement peu considérable que de les mettre en mouvement. Et les bonnes volontés, à l'épreuve, s'avèrent souvent beaucoup plus nombreuses qu'on ne le croyait.

En tout cas, il n'est que d'essayer et, comme dit le vieux proverbe, qui risque rien n'a rien!

Quant aux oeuvres, qui méritent le secours, qui en ont même un pressant besoin, est-il besoin de les énumérer? Chacun n'a qu'à regarder autour de soi pour apercevoir une main tendue, une caisse vide.

Essayons donc — quelle qu'en doive être la forme, que chaque localité règle selon les circonstances — essayons donc de marquer, partout ou presque partout, par une souscription, par une collecte utile, la Saint-Jean-Baptiste de cette année.

La difficulté des temps, la multiplicité des besoins l'exigent avec une égale urgence.

Omer HEROUX

L'actualité

Enfants

Voici venir l'époque où les enfants sont rendus à leurs parents. Pendant le cours de l'année scolaire, ils partagent leur temps de veille par moitié ou à peu près, entre l'école où ils sont trop sages et la maison où ils se rattrapent par une exubérance accrue de l'immobilité et de l'attention ou, plutôt, de la tension scolaire.

Il y a aussi les pensionnaires. Les parents sont débarrassés de ceux-là pendant tout le reste de l'année; ils ne les revoient qu'aux vacances. Mais une longue absence du foyer demande un rajustage non moins long pour les faire entrer dans le moule familial commun, pour leur faire réintégrer les habitudes d'ordre, de propreté, de politesse, qu'ils ont perdues ou compromises dans les usines de fabrication en série. Telles sont et telles resteront, de toute nécessité, les pensionnaires.

Les enfants apprennent autant avec leurs yeux qu'avec leurs oreilles. (Nécessité de l'enseignement pratique des sciences naturelles). Les enfants ne devraient pas savoir que leurs parents ont de l'argent. Les enfants remarquent plus ce que les adultes font que ce qu'ils disent. Un enfant ne peut jamais avoir une deuxième mère; mais le père peut avoir une deuxième femme. (Il y a d'honorables exceptions; mais l'exception n'est pas la règle.) Un tiers de l'enfant tient du père.

Un enfant pauvre a autant de plaisir à jouer avec des sous qu'un enfant riche avec des pièces d'or. Un enfant qui ne joue pas et n'agit pas sa langue n'est pas en santé. (Il arrive que les mères, notamment, ne sont pas en santé parce que les enfants le sont trop. C'est la grande loi de la nature: il faut que la vie nouvelle se greffe sur le vieux tronc que ses exigences font déprimer.)

Un enfant vivant veut tout voir; on doit aller avec lui et lui montrer. (Dans quelque temps, avec le progrès de l'aviation et les excursions dans la stratosphère, cela sera peut-être possible; pour le moment, il faut lui opposer souvent des fins de non-recevoir quand il demande la lune.)

Si l'enfant ne se sent pas d'appétit pour le pain, ne lui donnez pas de gâteau. (Formule heureuse pour condamner les gâteries qui ont fait tant de mauvaises sœurs parce qu'on donne des boissons gazeuses à des petits qui ne veulent pas de lait.)

La première proposition est exacte; la seconde témoigne que le mode d'éducation chez les Allemands n'est pas le même que chez les autres. Quant à la troisième, beaucoup de parents l'accueilleront avec scepticisme; mais la quatrième est juste. Un enfant qui n'a pas acquis l'amour de ses parents avant la vingtième année, ne l'acquiert pas plus tard. Le cœur, passé cette période, est comme achevé d'imprimer; on y insère sans doute, de nouvelles affections — celles

Enfin, cette citation poétique:
Les enfants sont le pont qui conduit les parents au ciel.

Bien des fois, quand on s'informe à une mère de ses enfants, elle répond: "Ils sont turbulents, je vous assure qu'ils me font faire mon purgatoire sur terre." Exactement, madame. Et voilà pourquoi les enfants sont le pont qui conduit les parents au ciel et que la sentence allemande, optimiste, rejoint la française plus pessimiste. C'est l'entente cordiale entre deux psychologies.

Paul ANGER

Bloc-notes

Chemins de fer

Les revenus de deux des plus grands chemins de fer américains, le Pennsylvania Railroad et le New-York Central, ont fléchi de trois millions et demi de dollars en avril 1931, ou ils avaient déjà baissé de façon très marquée. C'est dire que les chemins de fer des États-Unis, comme le notait M. Bennett quand il fut question du C.N.R. à Ottawa, juste avant la fin de la session close jeudi dernier, ressentent autant que les nôtres, et d'une manière sensible, la concurrence de l'automobile, d'une part et de l'automobile de tourisme, de l'autre, tout comme ils souffrent en général de la crise économique présente. Tandis qu'il est en passant question du C.N.R., notons qu'il a eu en avril dernier une légère amélioration dans ses finances. Le revenu net y a été de \$173,080 meilleur qu'en avril 1931, malgré la baisse de plus de 3 millions et tiers dans le total de ses revenus bruts. Les économies rigides que les administrateurs ont faites dans les différents services du réseau ont plus que compensé cette contraction des affaires. Il faudrait néanmoins plusieurs mois de progrès de cette sorte pour que se rétablisse l'équilibre financier du réseau national; et l'on ne saurait comprimer le volume des dépenses essentielles de façon indéfinie sans nuire à l'efficacité de tout l'organisme, à une heure donnée.

Beauharnois

On n'a pas fini de parler de cette affaire, dans le monde politique. Les révélations faites à Toronto ces semaines-ci, au cours de l'enquête sur les relations de John Aird fils avec la Hydro-Electric d'une part et la Beauharnois Corporation de l'autre, ne sont pas de nature à faire beaucoup de bien au parti conservateur ontarien. Imaginée comme machine à démolir le parti libéral fédéral, l'enquête de la Beauharnois à Ottawa l'an dernier en a déterminé à Toronto une autre où le gouvernement conservateur provincial s'est fait mettre en assez singulière posture. L'affaire a fait boomerang et l'on entend dire qu'elle pourrait bien déterminer un changement de premier ministre en Ontario.

Sur un bilan

Les affaires des fabricants de papier à journal ne sont pas des meilleures, au temps présent. Le dernier bilan publié par la maison Price Brothers & Co. le démontre, après plusieurs autres bilans de compagnies analogues, depuis une couple d'années. En 1929-1930, cette maison avait fait un profit d'opérations de \$3,332,000; en 1930-1931, il fut de \$3,309,000. Cette année, c'est autre chose. Les opérations courantes de 1931-1932 se sont soldées par un déficit d'opérations de plus de \$583,000; et tous les intérêts, dividendes, etc., payés, la réserve de plus de \$2,800,000 établie à même des profits antérieurs tombe à \$1,750,000. Le président de la compagnie, dans son rapport annuel aux actionnaires, note que le rapport des vérificateurs fait allusion à des avances sans garanties, d'un montant considérable, consenties par la compagnie à l'un de ses actionnaires "hors de la connaissance de certains directeurs qui ont protesté contre cet acte sitôt qu'ils l'ont appris et qui ont prévenu la compagnie qu'ils n'y donnaient pas leur consentement". Ces avances extraordinaires, au témoignage des vérificateurs, ont été faites à la Quebec Investment Co. Ltd., détentrice d'un nombre important de la part de la Price Brothers & Company, et se sont totalisées à \$1,438,000, dont il restait dû, au 29 février dernier, un montant de \$1,273,500, plus les intérêts échus. Le 20 mai, les vérificateurs affirment que ces avances restent impayées et sans garantie. On peut lire dans le Star du 27, dans l'information financière, que la "Quebec Investment Company" passe pour être l'une des compagnies de placement de la famille Price; ses chefs sont des membres de la famille Price: J.-H. Price est président, A.-C. Price, vice-président, et Richard Price, secrétaire-trésorier. Il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'après la publication de ce bilan de la Price Brothers & Company les partisans d'un fusionnement de plusieurs des compagnies de papier à journal qui ont survécu jusqu'ici à la crise et au marasme des affaires recommencent, dans la coulisse, leurs tentatives d'amener la compagnie de Chicoutimi à entrer dans le nouveau groupe qu'ils veulent former. Les circonstances leur paraissent s'y prêter plus que jamais.

G. P.

Après la session de 1932

Série d'enquêtes, dont quelques-unes n'ont rien donné — Le résultat des autres

Il faut être de son siècle et employer le mots qui sont mis en usage par les gens de son siècle.

Pourquoi ne pas offrir à nos lecteurs une rétrospective de la dernière session fédérale?

Ce sera fait à propos et aussi tout à fait dans le ton. Les rétrospectives sont à la mode.

Cela dépend-il du siècle? A cause de la crise économique et sociale dont il souffre, le monde sent-il le besoin de faire un retour sur le passé, sur lui-même?

En tout cas, le fait est là. La mode est aux rétrospectives, et dans tous les domaines, même dans le domaine de la mode. La vogue du petit chapeau Eugénie et du manchon, l'année dernière, deux revenez-y, en sont la suffisante preuve.

Le chapeau Eugénie et le manchon, cela n'a l'air de rien. Pourtant cela peut être interprété comme un symptôme réactionnaire du mal contemporain. Le monde allait trop vite. Les femmes, qui ont maintenant appris à conduire, ont mis le frein. L'auto de la civilisation a pu retrouver son chapeau de 1860 et son manchon de la même époque. C'est autant de reprises de repère et de repère, puisque la mode du chapeau Eugénie est déjà passée. Il reste le manchon qui sera peut-être encore de vogue, l'hiver prochain.

La femme est supposée avoir plus d'intuition que l'homme. Si elle en est revenue à la mode d'il y a soixante ans, quant au chapeau, d'il y a vingt ou vingt-cinq ans, quant au manchon, c'est qu'elle a compris, conscience ou intuition, que le monde d'aujourd'hui veut se ressouvenir du monde d'autrefois.

Quelqu'un a déjà écrit, avec beaucoup de raison du reste, que l'histoire est un miroir qui reflète le passé et qui éclaire l'avenir. Le chapeau Eugénie et le manchon, reflets d'un passé qui n'a connu ni l'automobile ni la radio, non plus que bien d'autres choses, jetteront-ils un jour lumineux sur notre avenir? Et pourquoi pas? Petites causes, grands effets.

Tout ce qui précède n'a évidemment rien à faire avec une revue rétrospective de la session fédérale, si ce n'est pour démontrer qu'une telle revue, tout en étant à propos, n'en est pas moins tout à fait dans le ton de notre temps.

La session des enquêtes

S'il n'y avait pas eu l'affaire de la Beauharnois, la session de 1931 eût été fameuse pour autre chose: la gare de la Rivière-du-Loup. Au fait, il fut alors plus souvent question en Chambre de la gare de la Rivière-du-Loup que de l'affaire de Beauharnois. Le vigilant député de Temiscouma, M. Jean-François Pouliot, a fini par gagner son point. La gare de la Rivière-du-Loup n'a été ni reconstruite, mais elle a été tellement et si bien réparée que cela revient au même. Un député y gagne toujours à tenir son bout, quand il a raison.

On pouvait dire de la session de l'an dernier que c'était la session de la Beauharnois. L'enquête parlementaire que l'on sait prit autant d'importance que la session elle-même.

De la session de cette année, il faut dire que ce fut la session non pas d'une, mais de plusieurs enquêtes. Dès le mois de février, peu de temps après l'ouverture, il y avait déjà plusieurs enquêtes en marche. L'histoire de ces enquêtes, à quelques variantes près, c'est l'histoire de la session.

Une enquête s'est tenue à propos de la réfection et de la nouvelle décoration du wagon particulier du premier ministre et aussi du voyage de noce de sa sœur, Mme Herdridge. Le comité des enquêtes n'a rien trouvé à redire.

Pendant des semaines et des semaines, le comité parlementaire des banques et du commerce a entendu des témoignages, obtenu des opinions d'experts à propos des prix de l'essence au Canada. Les recommandations du comité n'ont abouti à rien parce que le rapport du comité n'a pas été adopté par la Chambre.

Le nouveau député travailliste de Hamilton, M. Humphrey Mitchell, avait demandé une révision de la loi électorale. Une enquête s'est faite là-dessus et les enquêteurs ont décidé de tout remettre jusqu'à la prochaine session.

Une enquête s'est faite sur l'administration du fonctionnarisme, de l'administration de la Commission du service civil, comme on dit à Ottawa. Les trois membres de cette commission devront s'en aller. Ils seront remplacés par trois autres que le gouvernement n'a pas encore désignés. Le bill qui fait suite à cette enquête, bill qui est maintenant devenu loi puisqu'il est adopté, reconnaît aux anciens secrétaires de ministères le droit d'entrer de plain-pied dans le fonctionnarisme, avec un traitement minimum, à condition qu'ils aient été en fonctions pendant au moins trois années, — au lieu d'un an, comme précédemment.

Après avoir entendu témoignage sur témoignage, un comité parlementaire est venu à une conclusion assez rapprochée, dans ses grandes lignes, de celle de MM. Aird, Frigon et Bowman, qui avaient été chargés par le gouvernement canadien de faire une enquête générale et complète de la radio, en 1929.

Le rapport Aird-Frigon-Bowman recommandait l'étatisation de la radio pour des raisons d'ordre technique. Le comité parlementaire fait la même recommandation et pour les mêmes raisons. S'il s'ensuit de

l'étatisation une amélioration des programmes radiophoniques — amélioration qu'il n'est tout de même pas difficile d'obtenir — personne n'aura à s'en plaindre. Mais pour que la radio étatisée puisse fonctionner, il faut que le gouvernement fédéral nomme ses commissaires de la radio. Espérons que le gouvernement Bennett prendra moins de temps à nommer des commissaires de la radio qu'il n'en prend, par exemple, à nommer les trois membres de la Commission du tarif. La Commission du tarif existe légalement depuis un an et pourtant les commissaires ne sont pas nommés.

L'enquête sénatoriale sur les affaires de la Beauharnois a dû désappointer le premier ministre, M. Bennett. Celui-ci avait escompté que, par suite de cette enquête, deux ou trois sénateurs libéraux disparaîtraient de la scène parlementaire. Il n'y a qu'un seul sénateur qui soit parti, M. McDougall.

Aux dernières heures de la session, on a pu se demander s'il n'y aurait pas une troisième enquête sur les affaires de la Beauharnois. Le chef des progressistes albertains, M. Robert Gardiner, y tenait particulièrement. C'est lui qui a demandé qu'une troisième enquête soit entreprise. A la veille de la prorogation, la Chambre n'a pas voulu acquiescer à cette demande. Mais les progressistes albertains, et leur chef en particulier, sont tellement obstinés dans leur idée que l'on peut s'attendre à ce que M. Gardiner renouvelle sa demande d'enquête dès la prochaine session.

Le reste

Sans les enquêtes sur la radio, le fonctionnarisme, le voyage de noce de la sœur de M. Bennett, le prix de l'essence, les affaires de la Beauharnois, etc., etc., la dernière session fédérale aurait pu se bâcler en moins d'un mois.

Le parlement a révisé la loi des compagnies, la loi des assurances, la loi des faillites, la loi des marques de fabrique (trade marks and Copyright). Ça n'est pas cela qui a pris du temps.

Le gouvernement a fait renouveler, sous une forme mitigée cependant, la loi qui lui accorde des pouvoirs discrétionnaires. La nouvelle loi donne au gouvernement l'autorisation, s'il le juge à propos, de prêter un secours financier à une entreprise privée, à condition toutefois que l'intérêt national soit en jeu.

Le budget de cette année ne comprenait pas pour la peine de changements au tarif. Le gouvernement attend évidemment jusqu'après la conférence économique interimpériale pour proposer une révision tarifaire.

Mais la conférence économique interimpériale ne sera-t-elle pas suivie d'élections générales que d'une révision tarifaire?

Emile BENOIST

Mère Marie-Adèle de Jésus

Nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue à Lyon, France, le 7 mai dernier, de Mère Marie-Adèle de Jésus, supérieure générale des Dames de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur.

Mère Marie-Adèle de Jésus était la sœur de M. l'abbé Henri Bernard, d'Outremont, que nous connaissons bien chez nous tous ceux qui se sont occupés d'oeuvres religieuses et nationales, et particulièrement les anciens de l'A. C. J. C. La vénérable religieuse était âgée de 64 ans. Elle des Dames de l'Adoration perpétuelle, elle était entrée très jeune chez ses anciennes maîtresses, qui possèdent des maisons d'enseignement dans trois ou quatre pays d'Europe. Elle a passé une grande partie de sa vie religieuse en Italie où, notamment, avant d'être appelée à la direction de sa Congrégation, elle était supérieure du couvent de Turin. La maladie l'a atteinte à Genève, où elle venait de fonder une nouvelle maison. Elle est revenue mourir à Lyon, à la maison-mère de son institut.

Nous prions M. l'abbé Henri Bernard et les siens d'agréer dans ce grand deuil nos très respectueuses condoléances.

C'est une tâche quasi impossible.

Ce sera une brochure à 5 sous

La Bourse

Deux années de déflation

La débâcle d'octobre-novembre 1929 ne fut qu'un commencement — Un terrible bilan

(Par Clarence HOGUE)

Il est des époques dans l'histoire du monde où tout semble se désagréger. L'humanité désespérée alors l'impression de sombrer dans un abîme sans fond. Personne ne réfléchit plus parce que chacun se sent emporté par une force qu'il ne peut pas contrôler. La stupeur du premier instant passée, nous cherchons bien à nous accrocher à des espoirs futiles puis, révoltés contre les événements, nous tentons même de réagir; mais lorsque nous constatons que tous ces efforts sont vains, c'est le pessimisme profond qui domine tout; l'atmosphère devient lourde, saturée de fatalisme.

Cette sensation de désespoir universel, notre génération l'aura ressentie au moins à deux reprises: au moment de la déclaration de la grande guerre et pendant les jours noirs de la débâcle financière de l'automne de 1929.

Combien de temps l'oppressant cauchemar d'il y a deux ans a-t-il duré? Il serait assez difficile de l'évaluer d'une manière précise, même aujourd'hui. Il est certain que pendant au moins trois semaines, en 1929, le monde se demanda chaque jour quel nouveau désastre allait lui être annoncé. Puis on vit la haute finance faire un effort pour enrayer la chute des cours. Des chefs de la grande industrie, qui disposaient de montants liquides considérables, annoncèrent que le marché avait fléchi à un point ridiculement bas et qu'ils redevenaient acheteurs.

D'autre part, les banques, tant pour éviter des faillites qui auraient été désastreuses chez les plus importants courtiers à cette époque, que pour favoriser le mouvement d'achat nécessaire pour stabiliser les cours, consentirent à accorder des crédits proportionnellement plus grands à ceux qui achetaient sur marge. Elles pouvaient le faire d'autant plus facilement que le montant des prêts aux courtiers avait été fort diminué.

De \$6,801,000,000 qu'il était le 16 octobre 1929, le montant des prêts aux courtiers accordés par les banques de New-York qui sont membres du Federal Reserve était tombé à \$3,587,000,000, le 20 novembre, soit une chute de près de moitié en un mois. Le montant disponible pour supporter le marché était donc redevenu considérable, d'autant plus que ces chiffres ne tiennent pas compte des prêts accordés par les autres organisations et par les particuliers qui se trouvaient aussi libérés.

On se reprit alors à espérer de nouveau. Habitué à ne plus voir que la prospérité, le monde ne sut pas encore constater qu'il était entré depuis déjà plusieurs mois dans une période de crise intense. A l'exception des plus avertis peut-être, chacun se dit que le pire était passé et qu'en somme ce n'était plus qu'une question de quelques semaines, de quelques mois tout au plus, pour nous relever des ruines de ce qu'on croyait n'être qu'un accident, ou mieux, qu'un tassement des cours devenu nécessaire à la suite de l'orgie spéculative des deux ou trois dernières années. On était encore loin de prévoir que la crise deviendrait l'une des plus profondes de l'époque contemporaine.

Même aujourd'hui, alors que nous pouvons en mesurer l'étendue, nombre de ceux qui n'ont pas continué à suivre et à comparer les cours de la Bourse n'ont aucune idée précise de l'importance de la chute qui a persisté depuis deux ans malgré les tentatives de relèvement faites.

Toutes ces causes réunies ont eu pour effet de faire baisser les cours en Bourse à peu près continuellement (Suite à la 2ème page)

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARbour 1241.

Ce sera une brochure à 5 sous

L'Encyclique "Caritate Christi"

Nous savons maintenant, à peu près, quelle est la longueur de l'Encyclique *Caritate Christi*, que vient de publier Sa Sainteté Pie XI.

Nous pouvons donc annoncer qu'elle fera partie, dans la collection du *Document*, où nous la publierons dès l'arrivée de la version officielle française, de la série à 5 sous.

Ce qui veut dire: L'exemplaire, 5 sous, franco; La douzaine, 50 sous, franco; Au cent, \$3.50; Par quantités de cinq cents, \$15; Au mille, \$25, port en plus dans ces derniers cas.

Pour toute quantité de mille et plus, on pourra, sans frais, faire mettre sur la couverture de la brochure qui sera, comme d'habitude, en papier fort, distinct du texte même, une inscription de ce genre: *Hommage de...*

L'extrême bon marché de la brochure, le très grand intérêt que suscite son thème devraient lui assurer une très grande diffusion.

On est prié d'adresser le plus tôt possible les commandes au Service de Librairie du *Devoir*, 430 rue Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harbour 1241).

N. B. — Certaines personnes ont déjà payé 10 sous pour un exemplaire de l'Encyclique. Sauf contre-ordre de leur part, nous leur enverrons simplement deux exemplaires de la brochure au lieu d'un, afin de faire leur compte.

A la "Société royale du Canada"

M. l'abbé A.-E. Couillard-Després est élu président de la section de littérature française et le R. F. Marie-Victorin, vice-président de la section de biologie.

Ottawa, 30 (S.P.C.). — La Société Royale du Canada a terminé la session commémorative de son cinquantenaire par l'élection d'officiers pour ses diverses sections. M. l'abbé Azar-Etienne Couillard-Després, d'Abbotsford, a été élu président de la section de littérature française et le Frère Marie-Victorin, professeur à l'Université de Montréal, a été choisi vice-président de la section de biologie.

Voici la liste complète des officiers du nouvel exercice:

Section de littérature française: président, M. l'abbé Couillard-Després; vice-président, M. Marius Barbeau, d'Ottawa; secrétaire, M. Gustave Lancetot, d'Ottawa.

Section de littérature anglaise: président, M. George B. Brett, de Toronto; vice-président, M. Charles G. D. Roberts, de Toronto; secrétaire, M. Pelham Edgar, de Toronto.

Section de physique et de chimie: président, M. C. A. Champ, de Toronto; vice-président, M. F. M. D. Johnson, de Montréal; secrétaire, M. D. Patterson, de Toronto.

Section de géologie: président, M. E. L. Bruce, de Kingston; vice-président, M. R. P. D. Graham, de Montréal; secrétaire, le docteur R. A. Young, d'Ottawa.

Section de biologie: président, M. J. G. Fitzgerald, de Toronto; vice-président, Frère Marie-Victorin, des Frères des Ecoles Chrétiennes; secrétaire, M. G. W. Searth, de Montréal.

Plusieurs travaux ont été présentés à la dernière séance d'étude. Le docteur C. H. Best, de Toronto, a lu un travail de M. D. A. Scott et H. Parker sur la production de l'insuline, remède que le docteur F. G. Banting, de Toronto, a apporté au diabète. Il a été de ce travail qu'on peut tirer 2,000 unités d'insuline d'un kilogramme de pancréas.

La conférence impériale

Ottawa, 30. (S.P.C.). — Le ministre Bennett s'occupera cette semaine des préparatifs de la Conférence impériale. Mais tout sera tenu secret, afin d'éviter les discussions prématurées qui seraient inutiles et nuisibles.

Un représentant du gouvernement a fait remarquer que le Canada s'était tenu en dehors de la controverse anglo-irlandaise, sur l'interprétation du traité. Le Canada s'efforcera plutôt d'agir comme agent conciliateur. A tout événement il veut rester libre d'agir, de façon à ne pas nuire à ses intérêts.

Mort de M. Edward Swift

Chicoutimi, 30. — Edward F. Swift, président de la Swift & Co., est tombé de la fenêtre de son appartement situé au sixième étage et s'est tué instantanément à neuf heures samedi matin. Il était âgé de 64 ans et était malade depuis plusieurs semaines. Il se préparait à faire un voyage de santé en Europe.

La nouvelle de la mort d'Edward Swift a donné cours à des rumeurs que le bureau de direction de la compagnie s'est empressé de contredire. Dans une déclaration officielle, les officiers de la compagnie ont déclaré qu'un dividende annuel de \$11 sera payé aux actionnaires au lieu de \$2.

Nécrologie

BOIVIN — A Montréal, le 27, à 36 ans, Lucille Meehan, épouse de Gaston Boivin, Bourdon, à 38 ans.

BUSSIERE — A Montréal, le 26, Alexandre Bussière, fils de feu Ovide Bussière.

CARDINAL — A Montréal, le 27, à 22 ans, Gaetan Cardinal, fils de feu Aldéric Cardinal.

CARON — A Montréal, le 27, à 58 ans, Joseph A. Caron, époux d'Antoinette Arcaud.

CLARKE — A Montréal, le 26, Elisabeth Roy, épouse de Myles Clarke.

GODBOUT — A St-Laurent, le 27, à 43 ans, Ernest Godbout, époux de Bertha Gagnon.

FORTIER — A Montréal, le 27, à 66 ans, Alphonse Fortier, époux d'Emma Larocque.

GRAVEL — A Montréal, le 26, à 78 ans, Caroline Gravel, fille de feu J. A. Gravel.

GRAVEL — A Montréal, le 26, Roland Gravel, à 21 ans.

LAVIGNE — A Montréal, le 27, à 83 ans, Mme veuve Joseph-Alphonse Lavigne, née Philomène Côté.

ROLLIN — A Montréal, le 26, à 23 ans, Germaine Rollin, fille d'Alexandre Rollin et de Julie Sarrasin.

THEORIE — A St-Joseph du Lac, le 27, Mme Henri Théorie, née Juliette Perras.

VANDAL — A St-Lin, le 27, à 74 ans, Joseph Vandal, époux de feu Louise Laugel.

VIAU — A Notre-Dame de Grâce, le 26, à 88 ans, Stanislas Viau, époux de Léonie de Prud'homme.

La Fête-Dieu à Notre-Dame

Les paroisses de cathédrale, de Saint-Jacques, de Sainte-Hélène, de Saint-Sauveur et de Notre-Dame des Hongrois étaient représentées dans la procession d'hier avant-midi ainsi que les autorités municipales, la magistrature, le Barreau et les Chevaliers de Colomb — S. E. Mgr Gauthier portait l'ostensoir — Bénédiction du port.

La paroisse de Notre-Dame, la paroisse-mère de Montréal, a célébré hier la Fête-Dieu selon le cérémonial traditionnel. La procession a circulé par les rues étroites du vieux Montréal, les rues du quartier des affaires toutes pavées pour la circonstance. On avait même balisé la rue Notre-Dame, la rue Saint-Jacques et la Place d'Armes.

Les paroisses de la cathédrale, de Saint-Jacques, de Sainte-Hélène, de Saint-Sauveur des Syriens et de Notre-Dame des Hongrois étaient représentées dans le cortège. On remarquait dans le défilé les élèves du Grand Séminaire et du Séminaire de philosophie ainsi que les élèves du collège Sainte-Marie et les cadets de l'Institut Saint-Antoine avec leur fanfare. Le conseil municipal, qui tient ses délibérations dans les limites de la paroisse de Notre-Dame, était représenté par M. le maire Fernand Rinfret, par M. Maurice Gahies, président du comité exécutif, et échevin de Sainte-Gunédon, et par M. Henry-L. Auger, échevin de Saint-Jacques.

La magistrature et le Barreau avaient aussi envoyé leur députation à la tête de laquelle on remarquait MM. les juges Letourneau, Saint-Germain et Fabre-Surveyer, ainsi que Me Emery Beaulieu, bâtonnier du Barreau. Les chevaliers de Colomb du 4ème degré formaient la garde d'honneur du Très Saint-Sacrement. C'est Son Excellence Mgr Gauthier qui portait l'ostensoir.

La procession, en partant de l'église, a suivi quelque temps la rue Notre-Dame, puis elle est descendue par la Place Jacques-Cartier et la rue Saint-Paul jusqu'au quai Victoria. Son Excellence Mgr Gauthier est alors monté sur une estrade que l'on avait élevée à cet effet et il a élevé l'ostensoir au-dessus des eaux du port pour attirer les bénédictions du ciel sur la population qui vit du port et sur les marins qui le quitteront pour s'aventurer en pleine mer. Les cadets de l'Institut Saint-Antoine ont salué le Très Saint-Sacrement par une sonnerie de clairons à laquelle a répondu la sirène de l'un des navires à l'ancre dans le port.

La procession s'est ensuite remise en marche en passant par la rue Berri, la Place Viger, la rue Saint-André, la rue Dorchester et la rue Saint-Hubert. On avait dressé un reposoir à l'hôpital de la Miséricorde. Le cortège s'est arrêté quelques minutes devant le reposoir et l'on a chanté un salut devant la masse massée sur la rue Saint-Hubert. Le défilé a regagné ensuite l'église Notre-Dame par la rue St-Hubert, la Place Viger, la rue Craig, la rue Saint-Gabriel et la rue Saint-Jacques.

Le salut du Très Saint-Sacrement, en l'église Notre-Dame, a été suivi d'une messe pour ceux qui avaient pris part à la procession.

Feu le R. F. Maxime

Le R. F. Maxime, inspecteur des classes au collège de Saint-Henri, est mort subitement, samedi matin, à l'âge de 71 ans.

Le Frère Maxime, (Charles Desaulniers), était né à Louiseville, en 1860. Il est entré chez les Frères des Ecoles chrétiennes à 19 ans et a enseigné dans les principales villes de Québec. De 1896 à 1904, il dirigea le collège de Pislet. Il a fait un séjour de quatorze ans comme professeur en Californie.

Le service funéraire a eu lieu à Saint-Henri ce matin, à 8 heures 30. La dépouille mortelle a été ensuite transportée à Laval-des-Rapides, où un Libera a été chanté avant l'inhumation dans le cimetière de la communauté.

Feu le R. F. Maxime

Le R. F. Maxime, inspecteur des classes au collège de Saint-Henri, est mort subitement, samedi matin, à l'âge de 71 ans.

Le Frère Maxime, (Charles Desaulniers), était né à Louiseville, en 1860. Il est entré chez les Frères des Ecoles chrétiennes à 19 ans et a enseigné dans les principales villes de Québec. De 1896 à 1904, il dirigea le collège de Pislet. Il a fait un séjour de quatorze ans comme professeur en Californie.

Le service funéraire a eu lieu à Saint-Henri ce matin, à 8 heures 30. La dépouille mortelle a été ensuite transportée à Laval-des-Rapides, où un Libera a été chanté avant l'inhumation dans le cimetière de la communauté.

Feu le R. F. Maxime

Le R. F. Maxime, inspecteur des classes au collège de Saint-Henri, est mort subitement, samedi matin, à l'âge de 71 ans.

Le Frère Maxime, (Charles Desaulniers), était né à Louiseville, en 1860. Il est entré chez les Frères des Ecoles chrétiennes à 19 ans et a enseigné dans les principales villes de Québec. De 1896 à 1904, il dirigea le collège de Pislet. Il a fait un séjour de quatorze ans comme professeur en Californie.

Le service funéraire a eu lieu à Saint-Henri ce matin, à 8 heures 30. La dépouille mortelle a été ensuite transportée à Laval-des-Rapides, où un Libera a été chanté avant l'inhumation dans le cimetière de la communauté.

Feu le R. F. Maxime

Le R. F. Maxime, inspecteur des classes au collège de Saint-Henri, est mort subitement, samedi matin, à l'âge de 71 ans.

Le Frère Maxime, (Charles Desaulniers), était né à Louiseville, en 1860. Il est entré chez les Frères des Ecoles chrétiennes à 19 ans et a enseigné dans les principales villes de Québec. De 1896 à 1904, il dirigea le collège de Pislet. Il a fait un séjour de quatorze ans comme professeur en Californie.

Le service funéraire a eu lieu à Saint-Henri ce matin, à 8 heures 30. La dépouille mortelle a été ensuite transportée à Laval-des-Rapides, où un Libera a été chanté avant l'inhumation dans le cimetière de la communauté.

Feu le R. F. Maxime

Le R. F. Maxime, inspecteur des classes au collège de Saint-Henri, est mort subitement, samedi matin, à l'âge de 71 ans.

Le Frère Maxime, (Charles Desaulniers), était né à Louiseville, en 1860. Il est entré chez les Frères des Ecoles chrétiennes à 19 ans et a enseigné dans les principales villes de Québec. De 1896 à 1904, il dirigea le collège de Pislet. Il a fait un séjour de quatorze ans comme professeur en Californie.

Le service funéraire a eu lieu à Saint-Henri ce matin, à 8 heures 30. La dépouille mortelle a été ensuite transportée à Laval-des-Rapides, où un Libera a été chanté avant l'inhumation dans le cimetière de la communauté.

Feu le R. F. Maxime

Le R. F. Maxime, inspecteur des classes au collège de Saint-Henri, est mort subitement, samedi matin, à l'âge de 71 ans.

Le Frère Maxime, (Charles Desaulniers), était né à Louiseville, en 1860. Il est entré chez les Frères des Ecoles chrétiennes à 19 ans et a enseigné dans les principales villes de Québec. De 1896 à 1904, il dirigea le collège de Pislet. Il a fait un séjour de quatorze ans comme professeur en Californie.

Le service funéraire a eu lieu à Saint-Henri ce matin, à 8 heures 30. La dépouille mortelle a été ensuite transportée à Laval-des-Rapides, où un Libera a été chanté avant l'inhumation dans le cimetière de la communauté.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre saine, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Le retour à la terre

Montréal, le 27 mai 1932

Monsieur le Directeur,

La Patrie de vendredi dernier a publié un éditorial tendant à démontrer que le retour à la terre est fort coûteux et bien peu pratique pour remédier au chômage. Elle se base en particulier sur le cas de cinq familles envoyées à La Reine, que cette paroisse veut renvoyer à Montréal. Elle déclare encore que le gouvernement qui a tenté ce moyen l'an dernier y a vite renoncé par suite des dépenses trop considérables encourues pour un tel mouvement.

Je répondrai par quelques questions:

1o. La Patrie est-elle sûre que le gouvernement ait abandonné définitivement son plan de retour à la terre? Cette prétention contredit toutes les déclarations du premier ministre, celles de l'an dernier et celles de cette année.

2o. La Patrie prétend-elle qu'il en coûte plus cher de soutenir un chômeur à la campagne qu'à la ville? Le chauffage, la nourriture, la lumière et même le logement dans un camp de colon qui coûte moins de cent dollars, coûtent-ils plus cher à la campagne qu'à la ville?

3o. La Patrie compte-t-elle pour rien les travaux de défrichement qui mettent en valeur des terres incultes, travaux exécutés par ces colons qui, en ville, sont des chômeurs qu'on nourrit à ne rien faire?

4o. La Patrie sait-elle qu'il n'en a coûté que \$450,000 pour hiverner les 6,500 familles retournées à la terre l'an dernier? Aurait-on pu le hiverner à si bon compte en ville? Encore faut-il dire que pour cette somme des travaux ont été faits qui aideront des familles à vivre l'hiver prochain.

5o. Où donc le rédacteur de la Patrie a-t-il trouvé que le retour à la terre comportait l'établissement de familles inaptes à la culture du sol? De plus, d'un an qu'on écrit et qu'on proclame partout la nécessité de l'agriculture! D'ailleurs qui dit: "Retour à la terre" suppose qu'il s'agit de familles d'agriculteurs venues de la campagne en ville!

Le cas des cinq familles envoyées à La Reine par le ne sais qui mais à mon insu et à l'insu du personnel de notre bureau ne prouve rien du tout contre le "retour à la terre". Si le gouvernement aime mieux les faire vivre en ville que là-bas, c'est son affaire.

Le retour à la terre ne coûte pas plus cher que le "secours direct" et permet en plus aux victimes de l'industrie de s'établir définitivement et de vivre par elles-mêmes.

Le retour à la terre coûtera cher peut-être, probablement même. Coûtera-t-il plus cher que les autres secours aux chômeurs? Coûtera-t-il plus cher que les dépenses sans nombre, faites pour les travaux publics et de voirie?

Coûtera-t-il plus cher que la protection accordée aux industries dont le marasme a jeté la perturbation dans la classe très nombreuse qu'elle attire des campagnes? Coûtera-t-il plus cher que le secours qu'on est mesquin à leur donner?

Et cependant que nous resterait-il à l'heure présente si l'industrie agricole était tombée au niveau des autres, c'est-à-dire à rien?

Les cultivateurs et les colons souviennent la situation malgré la crise menée par les industries. C'est ce qu'aurait dû méditer le rédacteur de la Patrie avant d'écrire son article de vendredi dernier, article qui ne saurait être que nuisible. Si le retour à la terre n'est pas un remède pratique à la crise, qu'il en propose donc, lui, des remèdes pratiques!

Georges-M. BILODEAU, missionnaire-colonisateur.

La semaine sociale de Montréal

Le programme de la prochaine Semaine sociale qui se tiendra à Montréal du 29 août au 3 septembre, et sera consacrée à l'encyclique *Quadragesimo Anno*, paraîtra le jour, trois grandes conférences qui ont lieu le soir, sous la présidence d'un personnage distingué. Ces conférences seront données cette année par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., M. André Fautoux, et le R. P. Lamarche, O.P.

Feu le Dr J.-E. Perrault

Saint-Anselme de Dorchester, 30. — Le Dr J.-E. Perrault, qui exerçait sa profession depuis 17 ans à Saint-Anselme, est décédé à l'âge de 44 ans.

Lui survivent: son père, qui vit dans la métropole, sa veuve (née Mignonne Lamontagne) et sept enfants, dont deux fils: Fernand et Gabriel, et cinq filles, Marguerite, Edmunde, Michelle, Andrée et Suzanne.

Il était aussi le frère de M. Joseph Perrault, de Deschambault, et de Mlle Yvonne et Annette Perrault, de Montréal.

Docteurs, Consulez!!!

Les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute l'électricité médicale

—Gallois & Cie— Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges Lampes à arc pour salle d'opération

—Etablissements G. Boullitte— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D.Sc. "PRECISION FRANÇAISE" 428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Deux années de déflation

(Suite de la 1ère page)

ment depuis deux ans. Au printemps de 1930, alors qu'on espérait encore qu'il serait possible d'enrayer la crise en inspirant plus de confiance au monde, il se fit un certain relèvement, mais vite suivi d'une nouvelle chute. Comme il faut toujours tenir quelque chose responsable d'une situation, on a alors accusé les baissiers de déprimer le marché volontairement; mais nous devons admettre que les événements les ont fort aidés puisque même les efforts organisés du gouvernement américain et des banques des États-Unis n'ont pas encore donné les résultats qu'on prévoyait.

Aujourd'hui, les cours sont au plus bas niveau jamais atteint depuis le commencement de la crise. Pour donner une idée un peu générale de l'importance de la déflation qui s'est poursuivie presque continuellement depuis deux ans et demi, rappelons que le cours moyen des vingt principales titres inscrits sur le marché de Montréal, d'après un tableau compilé par la Gazette, touchait à la fin de l'été de 1929 un sommet à 79.03. Au plus profond de la débâcle des mois qui suivirent, le cours moyen des mêmes titres tomba à 50.57. La valeur moyenne des cinquante titres était donc tombée d'environ 36%, la plus grande partie de cette chute s'accomplissant entre le milieu d'octobre et le milieu de novembre 1929.

Au printemps de 1930, le cours moyen s'élevait à 59.49 pour ensuite dégringoler et toucher à un certain moment un nouveau bas à 39.60. C'était un nouveau recul de 33% sur le bas touché au moment de la débâcle et d'un 50% sur le sommet de 1929. En une année de crise, la valeur des actions inscrites en Bourse avait donc baissé de moitié.

Le recul s'est continué d'une manière presque ininterrompue en 1931. Le cours moyen des mêmes titres a alors varié entre 48.69 et un nouveau bas à 26.88. C'était encore un recul de près de 33% sur le bas de l'année précédente et donc un 66% sur le sommet de 1929.

L'année 1932 a été plus désastreuse encore à la Bourse. Non seulement le cours moyen le plus élevé de l'année a date n'a pas dépassé le bas de 1931, mais samedi dernier un nouveau bas était établi à 13.85, soit un recul de plus de 50% sur le bas établi l'an dernier.

Ainsi, en résumé, ce qui valait \$79 en moyenne en 1929, lorsque les prix furent les plus élevés, ne vaut plus maintenant que \$13.85, — la chute est de plus de 82%; alors que la débâcle n'avait donné lieu qu'à une perte de 36% environ. Ainsi la valeur des cours a donc baissé beaucoup plus depuis le milieu de novembre 1929 que pendant la débâcle.

Ce n'est là naturellement qu'une moyenne mais il semble qu'elle représente assez bien la situation. Il n'est pas probable que la différence serait grande si nous prenions tous les cours inscrits tant à Montréal qu'à Wall Street.

Il est des titres, relativement moins atteints que cela; mais d'autres par contre l'ont été plus.

Ainsi, International Nickel, dont le sommet en 1929 fut de 73 pour l'action nouvelle, ce qui représentait 438 pour l'ancienne action qui avait touché 269 avant le fractionnement, tomba au 25 novembre, à 12 1/4, en 1930, après avoir touché 44 1/2 à moins de 9 en 1931 et à 4 1/2 la semaine dernière. Brazilian Traction, qui a touché 8 en 1929, est maintenant à 8 1/2. Dominion Bridge est aux environs de 10 après avoir touché plus de 117. Consolidated Mining and Smelting est aux environs de 26 après avoir touché un sommet à 575 (fait à souligner toutefois, ce titre est encore au-dessus de sa valeur au pair, qui est de \$25.); Imperial Oil est à 8 après avoir été à 41 il y a deux ans. On pourrait multiplier de tels exemples. On voit même le titre McGill-Frontenac aux environs de 8 bien que les bénéfices de la compagnie soient plus considérables chaque année, alors que ce titre touchait 45 en 1929. Il y a peu de titres qui n'aient pas été dépréciés au cours des dernières années. Sur le marché de Montréal nous pouvons citer Imperial Tobacco qui se maintient depuis au moins quatre ans entre 9 et 11 1/2.

C'est probablement un record puisque même les titres des principales banques canadiennes ont dégringolé considérablement. Ainsi l'action de la Banque de Montréal ne vaut plus en Bourse que 162 dollars comparativement à 425 en 1929. Celui de la Banque Royale est tombé à 130 après avoir touché 440. La Banque Canadienne Nationale s'est mieux maintenue, car son titre vaut maintenant autant que celui de la Banque Royale bien qu'il n'ait jamais dépassé 220, — juste la moitié de l'autre à l'époque de la grande spéculation.

Ces quelques exemples donnent, croyons-nous, assez juste idée de l'étendue considérable du mouvement de déflation qui se continue en Bourse. Non seulement on peut s'expliquer avec ces chiffres comment il se fait que tous les petits spéculateurs sur marge, si enthousiastes pendant la première moitié de 1929, ont vite été ruinés avec la débâcle, mais on peut constater que ceux d'entre eux qui avaient pu résister, et même ceux qui se sont ensuite engagés sur le marché dans l'espoir d'un relèvement ont été déçus tout autant que les premiers. Les deux dernières années auront marqué une série de pertes constantes pour ceux qui ont compté sur la reprise possible des affaires; les seuls gagnants auront été ceux qui ont profité du désarroi général pour spéculer à la baisse.

Clarence HOGUE

Le "Christ"

Nous venons de recevoir le "Christ", encyclopédie populaire des connaissances christologiques, ou, vantage très remarquable, un grand nombre de lecteurs nous ont demandé, depuis l'épuisement du premier envoi.

Volume cartonné de 1264 pages, illustré. Au comptoir et par la poste \$4.00.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le "Christ"

Nous venons de recevoir le "Christ", encyclopédie populaire des connaissances christologiques, ou, vantage très remarquable, un grand nombre de lecteurs nous ont demandé, depuis l'épuisement du premier envoi.

Volume cartonné de 1264 pages, illustré. Au comptoir et par la poste \$4.00.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le "Christ"

Nous venons de recevoir le "Christ", encyclopédie populaire des connaissances christologiques, ou, vantage très remarquable, un grand nombre de lecteurs nous ont demandé, depuis l'épuisement du premier envoi.

Volume cartonné de 1264 pages, illustré. Au comptoir et par la poste \$4.00.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

La navigation

La hausse n'est pas saisonnière

Selon ce qu'a laissé entendre au cours d'une entrevue accordée par M. W. H. Roper, secrétaire de la conférence de l'Atlantique, à l'occasion de son passage à Montréal, la hausse des taux de transport des voyageurs sur l'Atlantique n'est pas limitée à une saison, mais couvrira l'année entière. M. Roper est arrivé samedi à Montréal avec Mme Roper. Il s'est malheureusement prêté à discuter cette question délicate de la hausse des taux de transport alors que les compagnies intéressées n'ont pas conclu d'entente définitive. Il a néanmoins laissé entendre que la hausse annoncée ces jours derniers sera permanente.

Il a fait observer aussi que la conférence de l'Atlantique dont les quartiers généraux sont à Bruxelles, Belgique, vient de se lancer dans une voie nouvelle en nommant comme arbitre des controverses qui peuvent naître entre les compagnies à intérêts divers M. Emil Lederer ancien gérant général de la ligne Hambourg-Amérique. Jamais la conférence n'avait remis sous mains d'un seul homme la responsabilité de trancher des questions litigieuses. M. Lederer est encore à New-York et ira prendre son poste ce soir à Bruxelles. C'est à ce sujet que le secrétaire de la conférence, M. Roper, est venu à New-York.

Voilà maintenant plus de 50 ans que la conférence de l'Atlantique existe et c'est depuis 1908 que les compagnies qui en font partie signent des ententes écrites. Une conférence avait eu lieu à Québec à l'occasion du vingtième anniversaire de la première entente écrite. M. Lederer avait alors présidé cette conférence importante.

La route de Churchill

La première édition des indications relatives à la route allant de Churchill vers les ports du Canada et les ports anglais vient de paraître. Elle a été préparée par le Service hydrographique canadien. Cette plaquette contient des détails intéressants. Voici un tableau en milles marins des plus intéressants:

	Milles
Churchill à Montréal	2,448
Churchill à Halifax	2,175
Churchill à New-York	2,733
Churchill au détroit d'Hudson (entrée est)	920
Churchill à Belle-Isle	1,570
Churchill à Inishrahull, Irlande	2,775
Churchill à Glasgow	2,907
Churchill à Liverpool	2,982
Churchill à Bishop Rock	2,977
Churchill à Londres	3,383
Montréal à Belle-Isle	878
Montréal à Inishrahull	2,565
Montréal à Glasgow	2,696
Montréal à Liverpool	2,772
Montréal à Bishop Rock	2,705
Montréal à Londres	3,111

N. B. Les distances indiquées de Montréal vers un autre point sont celles du détroit de Belle-Isle.

Service Vancouver-Skagway

M. C. W. Johnston, gérant général du service des voyageurs au Canadian National, annonce que le Canadian National Steamships reprendra son service d'été entre Vancouver, le nord de la Colombie canadienne et les ports de l'Alaska lundi, 13 juin prochain. Ce service sera assuré par le "Prince George" (capitaine MacLean), le "Prince Rupert" (capitaine Dan Donald) et le "Prince Robert" (capitaine Harry Wedden). Le premier partira le 13 juin de Vancouver, le second, le 15 et le troisième le 16.

Durant les mois d'été, la Canadian National Steamships maintiendra en service deux navires par semaine entre Vancouver et Skagway. Un autre bateau fera la navette continuellement entre Vancouver, Stuart et Anxoy et fera escale aux ports intermédiaires, comme Power River, Ocean Falls et Prince Rupert.

Cette année les bateaux de la compagnie partiront de Vancouver à 10 heures du soir, au lieu de 8 heures comme l'an dernier. Les bateaux pour Skagway partiront les lundis et jeudis, ceux pour Stuart et Anxoy les mercredis.

Le Prince Rupert et le Prince George alterneront les départs du lundi et du mercredi et le Prince Robert partira tous les jeudis

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU, PLUS CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 72.
Même date l'an dernier 75.
Minimum aujourd'hui 41.
Même date l'an dernier 55.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.03. 11 heures a.m. 30.03.
Midi: 30.02.
Chiffres fournis par la Météo M.-R. de
Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

Il y aura des discours à l'assemblée de Maisonneuve ce soir

Des candidats ne veulent pas accepter le choix de la convention

On a donné à entendre qu'il n'y aurait pas de discours publics à la "convention" libérale de Maisonneuve, ce soir. Nous sommes informés que, au contraire, certains candidats qui ne veulent pas accepter la convention sont disposés à porter la parole dans la salle ou en dehors de la salle dans le cas où leur refusierait ce privilège à l'intérieur.

Il y a eu, samedi après-midi, une réunion préliminaire chez M. Michel Chouinard, organisateur du comté pour le parti libéral, à laquelle assistaient, en sa qualité de délégué de l'organisation centrale libérale, M. Corbin.

Les sept candidats libéraux ne se sont pas désistés de leur candidature, mais la plupart ont consenti à s'incliner devant le choix de la convention. Ce

choix de la convention paraît devoir être M. l'avocat Jos. Jean, de la Pointe-aux-Trembles, bien que M. Fortin, instituteur, ait des amis très dévoués parmi les délégués.

On dit que tout n'a pas été comme sur des roulettes et qu'il y a eu de vives protestations contre ce que l'on appelle l'intervention du club de réforme, bien que M. Jules Desmarais n'ait pas mis les pieds chez M. Chouinard.

M. l'avocat Edgar Laflamme paraît avoir l'appui des éléments les plus sérieux de Maisonneuve, mais il ne s'en suit pas que la convention doive nécessairement refléter l'opinion de ceux-ci. En tout cas, pour naviguer en eau calme, ce soir, M. Cardin aura besoin de toute son habileté d'ancien ministre de la marine.

Arrestation de Zotique Langlois

Ce membre actif de l'Université ouvrière de la rue Montcalm est accusé d'avoir corrompu des jeunes garçons. Il comparait devant le juge Robillard. L'affaire provoque du chahut à l'Université ouvrière

Zotique Langlois, l'un des membres les plus actifs de l'Université ouvrière de la rue Montcalm (autrefois de la rue Craig), a été arrêté hier sous accusation d'avoir corrompu des jeunes garçons, surtout des écoliers; le mandat a été émis d'après l'article 33 des jeunes délinquants.

Langlois a comparu ce matin devant le tribunal des jeunes délinquants. M. le juge J.-A. Robillard président. Les procédures ont eu lieu à huis clos, les séances du tribunal n'étant pas accessibles aux journalistes non plus qu'au public. Langlois n'avait pas encore d'avocat. Il a plaidé non coupable et l'enquête a été fixée au 2 juin.

Hier après-midi, à l'Université ouvrière, rue Montcalm, il y a eu beaucoup de bruit au sujet de cette arrestation. Un communiste ayant voulu parler d'éducation, des jeunes gens l'ont vivement interrompu en lui demandant où était Zotique Langlois, s'il avait reçu son éducation à l'Université ouvrière, pour quel raison il était absent de la réunion, etc. Le chahut a duré une partie de l'après-midi avec interpellations, vacarmes, cris, hurlements, bruits de chaises, coups de poing, etc.

Au conseil municipal

Le programme de la prochaine séance du conseil municipal est peu chargé. Il comprend deux avis de motion, l'un par l'échevin Papineau, de Villieray, qui veut amener les rôles de répartition pour les expropriations dans les rues Jean-Talon, Faillon et Everett, et une de l'échevin Biggar pour établir une cour de relations domestiques.

On discutera aussi un rapport du comité sur la vérification des livres de la ville. Dans ce rapport on voit que le comité a voté une somme préliminaire de \$10,000 pour défrayer le coût de l'enquête.

Le service funèbre du juge Tessier

Québec, 30. (S.P.C.) — Mgr Camille Roy a chanté le service funèbre du juge Auguste Tessier, ce matin, à Saint-Coeur de Marie.

On remarquait dans le cortège, le lieutenant-gouverneur Carroll, accompagné de ses aides-de-camp Brousseau et Papineau, M. L.-A. Taschereau, sir Charles Fitzpatrick, le maire Lavigne et le sénateur L'Esperance.

M. Luther trouvé mort à Hudson Heights

M. Walter E. J. Luther, de la maison de courtoisie Craig, Luther et Irvine, a été trouvé mort ce matin à sa maison d'été de Hudson Heights, Québec. On croit que la mort est due à une syncope. Il avait 51 ans.

M. Luther était président de la Bourse de Montréal jusqu'à ce mois dernier.

Maranda remplace l'inspecteur Bilodeau

On a annoncé ce matin aux quartiers généraux de la police que l'inspecteur Maranda remplacerait l'inspecteur Bilodeau à la division centre tout en continuant de s'occuper de l'entraînement de la police.

Notre feuilleton

L'ERREUR D'UNE MERE, par Victor Féli. Volume cartonné de 276 pages, illustrations, format 5 x 7. Au comptoir et par la poste, 50s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame Est, Montréal.

Mort de l'abbé Elphège Filiatrault

Ancien curé de Roxton-Pond, de Saint-Grégoire, de Rougemont et de Saint-Jude, retiré depuis 1916, est décédé à l'âge de 82 ans. Il avait conçu l'idée et proposé le dessin d'un drapeau propre au Canada français.

M. l'abbé Elphège Filiatrault est décédé la nuit dernière, à onze heures et quart, en sa maison de Bordeaux.

M. Elphège Filiatrault est né à Iberville le 23 novembre 1850. Il fit ses études classiques au Collège de Montréal, de 1864 à 1872. Il y eut pour condisciples, outre son frère Téléphore, le futur Père Jésuite, Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, M. le chanoine Cléophas Bernard, de Saint-Hyacinthe, et M. Edmond McMahon, longtemps coroner de Montréal.

Il fut ordonné prêtre en août 1877. Après quelques années de vicariat il fut supérieur du collège classique de Sorel; puis il fonda la paroisse de Saint-Joseph de Sorel. Il a été ensuite successivement curé de Roxton-Pond, de Saint-Grégoire, de Rougemont et de Saint-Jude.

M. Filiatrault était un homme de solide savoir, qui avait le souci de remonter aux sources dans les questions de science religieuse. Il se plaisait aux discussions doctrinales, dans lesquelles il poussait sa pointe avec vigueur, joyeux d'inquiéter les trop faciles orthodoxes, mais sans se garder toujours assez du paradoxe.

C'est lui, vers le commencement du siècle, qui a conçu l'idée, et qui a proposé le dessin d'un drapeau qui fut propre au Canada français, sans exclure, bien entendu, celui de la métropole, ni celui de la patrie d'adoption. C'est ce qu'on a appelé parfois, à tort sans doute, le drapeau de Carillon. Une vive discussion s'est bientôt engagée sur la manière de concevoir ce drapeau, discussion qu'il n'avait pas prévue, et qui a lui au projet. Ce n'est pas le moment d'y revenir.

M. l'abbé E. Filiatrault était retiré depuis 1916 d'abord à Ahuntsic, puis à Bordeaux. Le patriotisme français et acadien a eu ses dernières pensées. Un de ses bonheurs pendant ces années de retraite, était de prendre part aux pèlerinages organisés par le Devoir au pays d'Évangéline. On l'avait baptisé d'« excursionnaire ». Il acceptait joyeusement ce patriarcat honoraire, rivalisant d'entrain avec les plus jeunes. De retour chez lui il recueillait pieusement les comptes rendus des cérémonies et des discours, et il vivait de ce souvenir pendant plusieurs mois.

Une cruelle maladie, virilement supportée, l'a lentement terrassé dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Aîné d'une famille de neuf enfants, il s'en est fallu de peu, tant sa constitution était vigoureuse, que ce fut lui qui ferma la marche vers une patrie meilleure. Il ne laisse aujourd'hui après lui qu'un frère, M. l'abbé Hector Filiatrault, de Saint-Sulpice.

La famille tient à dire sa reconnaissance au Rév. Père Leclaire, S. J., pour les soins spirituels qu'il a donnés au défunt pendant les deux années de sa maladie, soins qui l'ont toujours consolé et aidé. Elle n'oublie pas non plus l'admirable dévouement du docteur Garipuy.

Le service funèbre aura lieu mercredi, 1er juin, à neuf heures, en l'église de Bordeaux.

La Commission municipale

Première séance ce matin — L'examen des livres — Le choix du personnel

Québec 30 (D.N.C.). — La Commission municipale a siégé pour la première fois ce matin. M. Oscar Morin et M. Potvin ont considéré quelques-unes des très nombreuses demandes d'emprunts faites par les municipalités. Les commissaires ont surtout étudié la question de l'examen des livres des municipalités, et des corporations scolaires. La loi oblige les uns et les autres de faire examiner leurs livres une fois l'an.

Il y a 1600 municipalités et 1800 corporations scolaires. Toutes ont reçu ou recevront une formule à remplir afin que les commissaires sachent à quoi s'en tenir.

Il est probable que dès cette semaine, le Conseil des ministres donnera au commissaire le personnel dont il a besoin pour expédier la besogne qui, déjà, est considérable.

Les annuités foncières de l'Irlande

Cork, 30 (S.P.A.). — Dans un discours prononcé à Cork, il y a plusieurs heures, le ministre de l'industrie, M. S. F. Lemass, a annoncé que le gouvernement de Valera a l'intention d'exiger bientôt de la Grande-Bretagne qu'elle remette à l'Etat libre d'Irlande les quelque 30,000,000 de livres sterling versées en annuités foncières ces 10 années dernières.

M. Lemass a aussi réaffirmé que le gouvernement a résolu de cesser le paiement des annuités foncières à la Grande-Bretagne. Le prochain versement de ces annuités échoit à la fin de juin.

Licenciés en lettres de Laval

Québec, 30. — MM. les abbés Charles Eugène Ouellet et Alzire Tardif, le premier du collège de Ste-Anne, le second du collège de Lévis, viennent d'obtenir leur licence en lettres à l'école normale supérieure de l'Université Laval.

La démission du cabinet Brüning

Le chancelier d'Allemagne et ses ministres se retirent — Les hitlériens formeront bientôt un gouvernement — La conférence de Lausanne — La dissolution du Reichstag — Le jugement de Leipzig

Berlin, 30. (S. P. A.) — Le chancelier Brüning et ses ministres ont offert, aujourd'hui, leurs démissions au président Hindenburg, qui les a acceptées.

Au cabinet Brüning succédera sans doute un cabinet où les conservateurs prédomineront. Il est probable qu'à son tour, le nouveau cabinet sera bientôt obligé de faire place à un gouvernement dominé par les nationaux-socialistes de Hitler.

Le nouveau cabinet devra se charger de faire représenter l'Allemagne à la conférence de Lausanne sur les dettes et réparations de guerre.

Après le retour de la délégation, le nouveau cabinet devra faire face au Reichstag, qui sera probablement dissous. Les élections qu'en entraînerait la dissolution du Reichstag pourraient bien porter Hitler au pouvoir.

Il est à noter que le cabinet démissionne peu après le jugement de la Cour suprême de Leipzig, déclarant que les objets saisis le 17 mars aux quartiers-général nationaux-socialistes, n'incriminent pas les chefs hitlériens.

Ce jugement a une portée considérable. Les autorités prussiennes qui ont perquisitionné les quartiers-général nationaux-socialistes ont en effet affirmé avoir trouvé la preuve d'une trahison et c'est pour cette affirmation que les troupes de choc hitlériennes ont été dissoutes.

Dans un communiqué en marge du jugement, les nationaux-socialistes ont fait remarquer que la décision du plus haut tribunal du Reich rendait nécessaires, selon la pratique constitutionnelle, la démission du chancelier, celle de son ministre de la défense, le général Groener, et celle du ministre de l'intérieur de la Prusse, M. Severing.

Pendant plus de deux ans, deux des années les plus critiques de l'histoire d'Allemagne, le chancelier Brüning, chef du centre catholique, a dirigé son pays à travers des difficultés financières qui paraissent devoir tourner à la catastrophe. Dans cette période, qui en a été une de progression pour l'hitlérisme, le maréchal Hindenburg et M. Brüning, lettré qui s'est battu pour sa patrie au cours de la Grande Guerre, ont collaboré étroitement pour gouverner l'Allemagne, la plus grande partie du temps au moyen de pouvoirs dictatoriaux. Ensemble, ils ont fait face à crise par-dessus crise.

M. Brüning a formé son premier cabinet le 29 mars 1930. Son mot d'ordre était « Travailler ou se démettre ». Le Reichstag lui obéissait généralement. Mais le chancelier a dû recourir plusieurs fois à l'article 48 de la constitution pour prendre des mesures quasi-dictatoriales afin d'opérer des réformes financières. En juillet 1930, ne pouvant pas espérer obtenir l'appui du Reichstag, il demandait l'intervention du président. Et le président dissolvait le Reichstag. Pour plus de trois mois, le cabinet gouverna l'Allemagne au moyen de décrets-lois et appliqua un rigoureux programme de réduction des dépenses. En décembre de la même année, le chancelier avait de nouveau recours à l'article 48 pour appliquer un autre programme d'économie. Enfin, en juin 1931, de nouveaux décrets-lois comprimèrent davantage les dépenses de l'Etat et établirent de nouveaux impôts.

Le chômage croissant, la crise financière et les gains des hitlériens rendaient la tâche de plus en plus difficile au cabinet Brüning. Aux élections fédérales de septembre dernier, le parti d'Hitler gagnait 95 sièges et le centre catholique en perdait 65. Malgré cet échec, le chancelier décidait de rester au pouvoir et demandait à tous les partis de l'aider à appliquer un projet de coalition « pour sauver l'Allemagne ».

Le général Groener, qui était devenu une cible pour les partis opposés depuis sa nomination à la fois comme ministre de la défense nationale et comme ministre de l'intérieur du cabinet Brüning, en octobre dernier, se trouve avoir été le dernier quartier-maître général de l'ancien kaiser.

Le président Hindenburg a annoncé qu'il entend suivre l'usage parlementaire pour la formation du nouveau cabinet. Cela signifie qu'il invitera d'abord M. Paul Loebe, successivement chacun des chefs de partis, dans l'ordre de la force numérique des partis au Reichstag.

Aucun désaccord personnel

On annonce officiellement qu'il n'y a pas de désaccord personnel entre le président et le chancelier.

Au cours de son récent séjour en Prusse orientale, le président a été assailli par des amis qui s'opposent au projet gouvernemental de diviser les domaines des junkers pour permettre l'établissement de petites exploitations agricoles privées. En outre, paraît-il, le président s'objectait à des projets d'impôts qui eussent frappé les personnes à l'emploi de l'Etat.

Le prochain chancelier

On verra bientôt si le président a un candidat à lui, pour la chancellerie. Le baron Guillaume von Geyl est l'homme que l'on désigne le plus comme prochain chancelier. Von Geyl, qui est âgé de 53 ans, a été l'organisateur de la protection de la Prusse orientale contre les bolchévistes en 1919. Depuis 1921, il représente la Prusse au Conseil d'Empire (Reichsrat).

Les diplômés de la Faculté de droit

Deux finissants obtiennent leur licence avec grande distinction: John W. Wasserman et G. C. Richstone — Mlle Henriette Bourque remporte les prix Mailhot et Leduc — M. Ch. Perrault obtient les prix Gouin, Perron et Berthelot

La Faculté de droit de l'Université de Montréal décerne cette année quarante-six diplômes à ses élèves finissants à la suite de l'examen final de licence et de baccalauréat. Deux finissants ont obtenu leur licence avec grande distinction: M. John W. Wasserman et G. C. Richstone. L'un d'eux, M. Louis-Philippe Laine, étudiant aveugle, était le seul à avoir obtenu sa licence avec grande distinction et il avait remporté trois prix.

En deuxième année, Mlle Henriette Bourque, l'une des rares étudiantes en droit, remporte le prix Mailhot et Joël Leduc, M. Châteauguay Perrault, fils du juge Gustave Perrault et neveu de M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie, se distingue aussi en remportant en première année les prix Gouin, Perron et Berthelot.

Voici au complet la liste des titulaires de ces diplômes telle que communiquée ce matin par M. Damien Jasmin, assistant-secrétaire de la Faculté:

Licenciés avec grande distinction: John W. Wasserman et G. C. Richstone.

Licenciés avec distinction: Maurice Breton, Emmanuel Cooke, Raoul Gagné, Jean Lorange, Lazare Mendelsohn, Roland Pinard, Jack Rudner, Max Schwartz, Gérard Trudel.

Bacheliers: Jean d'Amour, Louis Joseph Fortin, Ben Gersovitz, Albert Leblanc. Bacheliers: David L. Abrahamson, Léonard Archambault, Maurice Beaudry, Marcel Bernstein, Roger-A. Beutler, John Burnaby, Louis Freedman, Hervé Gendreau, Allan A. Grossman, Lucien Grothé, René Hébert, Harry Klinger, Yves Leduc, Elvin Legault, J. Harold Maloney, Jean Meunier, E. L. Murphy, Narmett Nusselman, Ernest Paquin, Paul-Hubert Pellerin, J.-Robert Pigeau, Jean Racicot, J.-Olivier Renaud, Jacob W. Rosenfeld, Gerald E. Sullivan, Gaston Taillefer, David Trudel, John Whitelaw.

M. Jules Dupré, avocat au Barreau de Montréal, qui avait reçu l'an dernier le grade de bachelier en droit, a repris cette année l'examen de licence et a obtenu le titre de licencié en droit.

PRIX TROISIEME ANNEE

Médaille d'argent de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, excellence à la licence, accordée à M. John W. Wasserman.

Prix Larue accordé à M. Moore Bannion. Ce prix est décerné à l'élève de troisième année qui, ayant donné satisfaction par son application, a en outre obtenu le plus grand nombre de points dans tous les examens de l'année. Ce prix consiste en une somme de \$40.00, intérêt d'une somme de \$800.00 offerte à la Faculté de droit par l'entremise de M. Jean-Baptiste Larue, de Montréal, exécuteur testamentaire de M. Prisque Gravel.

Prix de la Banque d'Épargne, prix d'ordre et de bonne tenue, accordé à MM. Elvin Legault et Albert Leblanc, ex-aequo.

Bourse L. A. Wilson, accordée à M. Gerard Trudel. Une somme de \$60, don de l'hon. sénateur L. A. Wilson, forme une bourse annuelle en faveur d'un élève méritant de la Faculté.

Prix Lyburner, accordé à M. John W. Wasserman. Ce prix d'une valeur de \$50, offert par M. L. M. Lyburner, est décerné au premier dans les examens sur la procédure civile durant l'année.

Prix de procédure notariale, accordé à M. Jean Lorange. Ce prix fondé par l'hon. Narcisse Pérodeau, ancien professeur titulaire de procédure notariale, consiste dans le dividende de cinq actions de la Montreal Light, Heat and Power Co. Il est décerné tous les ans à l'élève qui la Faculté estime le plus méritant par sa tenue générale et son application pendant son stage universitaire. En outre, cet élève doit avoir obtenu au moins le grade de bachelier en droit.

Prix du Barreau de Montréal, accordé à M. Moore Bannion. Ce prix d'une valeur de \$50, est attribué à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points dans tous les examens de droit commercial.

Prix de l'Association du Jeune Barreau, accordé à M. Roland Pinard. Ce prix est offert par l'Association à l'élève qui a obtenu le

plus grand nombre de points dans l'examen de droit commercial.

Parmi les candidats les plus plausibles, il y a aussi le comte Kuno von Westarp, chef du parti conservateur populaire, et M. Oscar von Der Osten, ex-représentant de la Prusse orientale au conseil économique fédéral consultatif.

On dit que M. Brüning prendra un long repos. D'après ses amis, il n'est pas disposé à accepter le ministère des affaires étrangères.

Une bombe éclate à Belgrade

Près du palais royal — Une personne blessée, des vitres brisées — Un avertissement — Le roi Alexandre quitte la capitale

Belgrade, Yougoslavie, 30. (S. P. A.) — Une bombe a éclaté ce matin, vers deux heures, près du palais du roi Alexandre: elle a blessé une personne et fait voler en éclat des vitres d'un magasin voisin. La rumeur circulait ce matin, mais on n'a pu la faire confirmer, que l'on avait aussi trouvé des bombes près de la gare, de l'Académie militaire, du Sénat, du ministère de l'intérieur, des bureaux du journal Politico et des bureaux de l'assurance pour les femmes. On craint que cette bombe n'ait pas été placée dans le but de causer des dommages, mais plutôt dans le but de donner un avertissement. La police a arrêté un Hongrois, un Croate et une femme dont on n'a pas divulgué la nationalité.

Le roi Alexandre est parti aujourd'hui pour Niska-Banja, on a annoncé que Sa Majesté s'en allait se reposer pendant quelques jours.

Examen oral en hygiène

Les élèves du cours d'hygiène de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques sont priés de noter que ce soir aura lieu l'examen oral en cette matière, à 7 heures 30, à l'Université de Montréal, rue Saint-Denis.

plus grand nombre de points dans l'examen écrit de procédure civile à la licence.

Prix Jetté-Campbell, accordé à M. Moore Bannion. Ce prix qui consiste en ouvrages de droit a été accordé jusqu'ici chaque année par trois élèves de la Faculté, MM. C. S. Campbell, F. Meredith et J. B. Allan. A l'élève de troisième année qui, durant son stage, a obtenu aux examens le plus grand nombre de points en droit civil.

DEUXIEME ANNEE

Prix Mailhot accordé à Mlle Henriette Bourque. Volumes de droit offerts par la succession Mailhot à l'élève qui a obtenu le plus grand nombre de points dans tous les examens.

Prix de législation, accordé à M. Léo Laroche. Ce prix d'une valeur de \$20 est fondé par l'hon. Narcisse Pérodeau, ancien professeur titulaire de législation financière, et est décerné à un élève méritant.

Prix Joël Leduc accordé à Mlle Henriette Bourque et M. Jean-Léon Charlebois, ex-aequo. Ce prix a été fondé par la Faculté en mémoire de M. Joël Leduc, un de ses bienfaiteurs. Il consiste en une somme de \$20 donnée à l'élève qui a obtenu le plus grand nombre de points à l'examen de droit criminel.

PREMIERE ANNEE

Prix str Lomer Gouin accordé à M. Châteauguay Perrault. Ce prix est décerné à l'élève de première année qui, ayant donné satisfaction par son assistance aux cours et son application, a en outre obtenu le plus grand nombre de points dans tous les examens.

Prix de l'honorable J.-L. Perron accordé à MM. Châteauguay Perrault et Albert-Louis Stein. Ce prix d'une valeur de \$50.00 est offert au plus méritant au cours pratique de procédure civile.

Prix Berthelot accordé à M. Châteauguay Perrault. Ce prix consiste en une somme de \$20.00 qui représente le dividende annuel de deux actions de la Banque de Montréal, don de Mme Berthelot, veuve du juge de ce nom, et est destiné à encourager l'étude du droit romain.

L'ouverture solennelle des cours de la Faculté de droit de l'Université de Montréal est fixée au mercredi, 7 septembre 1932, à 9 heures de l'avant-midi.

La reprise des examens dans toutes les matières de l'année qui vont de s'écouler, est fixée au lundi, 29 août prochain, à 2h. de l'après-midi. Tous les élèves qui ont des examens échoués ou en retard doivent les reprendre à cette date, avec succès, s'ils veulent monter de classe à la Faculté de droit.

Liquidation des livres de récompense

Le "Service de Librairie du Devoir" ne tiendra plus, à l'avenir, de livres du type

LIVRES DE RECOMPENSE

Pour solder, il offre donc son assortiment complet à 25% du prix marqué. Ainsi, un volume de la collection MAME qui se vend \$1.75 se vendra désormais

\$1.75 — 25% soit \$1.31

A nos lecteurs de profiter de cette aubaine.

Nous nous spécialisons dorénavant dans la vente, à l'époque des prix, des collections populaires qui nous ont valu tant de succès.

Service de Librairie du "Devoir"

Le nouvel édifice de l'Université

Deux grandes compagnies d'assurance-vie achèteront le nouvel immeuble universitaire inachevé, à la montagne, pour le convertir en un vaste hôpital, selon ce que nous avons appris de source d'ordinaire bien informée, ce matin. Ces deux compagnies dont on n'a pas fait connaître les noms — l'une serait, paraît-il, la Metropolitan, — verseraient une somme de quelques millions à l'Université de Montréal. Par le fait même la situation financière de celle-ci serait réglée. Elle en serait au même point qu'en 1929 avant de se lancer dans la vaste entreprise à laquelle la crise est venue mettre obstacle.

On avait songé pendant quelque temps à restreindre le nombre des Facultés, mais aujourd'hui cette idée est abandonnée. Le projet de la vente de l'immeuble de la montagne sourirait plus à l'Université que la restriction de ses Facultés. Au lieu de grouper sous un même toit les diverses Facultés, comme elle voulait le faire dans l'immeuble de 1200 pieds de façade de l'avenue Maplewood, l'Université continuerait d'exister par Facultés séparées comme à l'heure présente.

Certaines Facultés se choisiraient même, grâce aux ressources de l'Université ou à leurs propres dépens, comme la Faculté de droit pourrait le faire, de nouveaux locaux, puisque le projet d'une université abritant toutes les Facultés serait indéfiniment classé. L'on sait, en effet, que la Faculté de droit, seule à avoir un surplus financier chaque année, se doit de choisir de nouvelles salles tout en demeurant partie intégrante de l'Université. On parle du voisinage de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. De même l'Institut botanique quitterait le sous-sol de l'immeuble, rue St-Denis, pour avoir son siège dans le pavillon du Jardin botanique, en construction au parc Maisonneuve.

Quant à la question de transformer en hôpital l'immeuble universitaire de la montagne, il est tout à fait vraisemblable. Le site convient à merveille. L'édifice est éloigné du chemin, il domine la montagne, l'air y est sain. Une autre raison, c'est que l'Université devait y aménager un hôpital universitaire dans une assez vaste section de l'immeuble. Les travaux intérieurs étaient à peine ébauchés, la conversion de l'édifice en un vaste hôpital administré par des compagnies d'assurance n'en serait que plus facile.

Quant à la question de transformer en hôpital l'immeuble universitaire de la montagne, il est tout à fait vraisemblable. Le site convient à merveille. L'édifice est éloigné du chemin, il domine la montagne, l'air y est sain. Une autre raison, c'est que l'Université devait y aménager un hôpital universitaire dans une assez vaste section de l'immeuble. Les travaux intérieurs étaient à peine ébauchés, la conversion de l'édifice en un vaste hôpital administré par des compagnies d'assurance n'en serait que plus facile.

L'élection de York-ouest

Les conservateurs ontariens conservent ce siège — Succès travailliste

Toronto, 30. (S. P. C.) — Les conservateurs ontariens ont conservé, samedi, le siège de York-Ouest, en éliminant M. Harry I. Price, mais leur majorité a baissé de près de 3,000 voix. Ils n'avaient même pas la majorité absolue car les travaillistes ont réussi à gagner près de 4,000 votes à leur candidat. Voici le résultat du vote: Price, conservateur, 6,869; Gardhouse, libéral, 5,897; Buckley, travailliste, 3,869; Reid, socialiste, 1,064. Fait digne de mention, il s'est donné 4,034 votes de plus qu'aux dernières élections générales dans la circonscription. L'élection partielle avait été rendue nécessaire par la mort de l'ex-député, M. le Dr Forbes Godfrey.

Reprise des travaux au parc Bellerive

M. Léon Trépanier, leader du conseil municipal, annonce que les travaux de construction du mur de revêtement au sud du parc Bellerive seront repris ces jours-ci. Par contre, les travaux de construction du garage de la rue Delorimier et des bureaux du chantier municipal restent suspendus. Il faudrait \$300,000 pour terminer tous les travaux de chômage.

Au Cercle Universitaire

Dîner conjoint de
deux Ecoles

Les finissants de l'École des sciences sociales et de l'École d'hygiène sociale appliquée se sont réunis samedi soir — M. N.-M. Burnette reçoit le doctorat honorifique en sciences sociales — Les allocutions au banquet — Proclamation des grades et des prix

L'École des sciences sociales, économiques et politiques et l'École d'hygiène sociale appliquée ont conjointement samedi soir, au Cercle Universitaire, le dîner des finissants de ces deux écoles. Avant le banquet, il y a eu collation à M. Norman-L. Burnette du titre de docteur en sciences sociales, honoris causa.

C'est à l'occasion de ce doctorat que les deux Ecoles se sont réunies. L'École d'hygiène sociale appliquée désirant que M. Burnette soit distingué par l'Université, la Faculté de médecine a fait une recommandation dans ce sens, et comme il s'agissait d'hygiène sociale, c'est le doctorat en sciences sociales qui a été décerné à M. Burnette.

C'est Mgr Piette, recteur de l'Université, qui a conféré le doctorat à M. Burnette. M. le Dr L. de L. Harwood représentait la Faculté de médecine. M. Edouard Montpetit, l'École des sciences sociales, et M. le Dr J.-A. Boudouin, l'École d'hygiène sociale appliquée. M. Montpetit a d'abord lu la résolution de la Commission des études:

Résolution

Extrait du procès verbal de la réunion tenue par la Commission des études de l'Université de Montréal, le jeudi, 31 mars 1932, à 4 heures de l'après-midi, au bureau de Monseigneur le recteur.

Par une résolution prise dans sa réunion du 18 mars 1932, la Faculté de médecine représente que M. L.-N. Burnette, ancien élève de Cambridge et de Londres, ancien professeur à l'Université de Toronto, membre du Conseil national d'hygiène, directeur de la division du bien-être social à la Compagnie d'assurance-vie Metropolitan, ami dévoué de l'École d'hygiène sociale appliquée, mérite à plus d'un titre d'être distingué par l'Université, et prie Monseigneur le recteur, sur la recommandation de la Commission des études, de lui décerner en séance solennelle le diplôme de docteur honoris causa. A l'unanimité, la Commission des études se rend à cette demande.

Certifié conforme,
LE SECRETAIRE GENERAL.

Dans une séance subséquente de la même commission, celle-ci décide à l'unanimité, l'École des sciences sociales ayant été consultée, d'accorder à M. Burnette le titre de docteur en sciences sociales.

Mgr Piette

Monseigneur le recteur a ensuite conféré le titre en ces termes:

L'Université existe pour servir. Son rôle et son honneur sont de former par la science et par la noblesse du sentiment une élite qui, dans tous les domaines, se dévoue au plus grand bien de la nation.

Cette mission universitaire ne se manifeste nulle part plus directement et plus sensiblement que dans une école d'hygiène sociale.

Il semble que ce soit là la conviction que vous avez retenue des fortes études que vous avez faites dans les célèbres universités anglaises de Cambridge et de Londres.

Après avoir demandé à la philosophie et à la science de l'âme humaine la psychologie, le complément de votre culture intellectuelle, vous avez vu votre carrière à l'hygiène et plus particulièrement à l'hygiène mentale. Notre pays tout entier bénéficie aujourd'hui de votre haute compétence et de votre dévouement.

Des circonstances heureuses vous ont rapproché de notre province et de notre École d'hygiène sociale appliquée, dont vous êtes devenu le grand bienfaiteur et l'ami. Nous nous plaisons à reconnaître que votre influence lui a assuré des forces qui sont la garantie du succès de son œuvre de bienfaisance publique.

La largeur de vos vues et la générosité de votre sentiment dans

cet apostolat social ne pouvaient manquer de susciter notre admiration. Et, puisque les universités ont le grand privilège de discerner les vrais mérites et de les reconnaître par les honneurs qu'elles confèrent, nous ne pouvions différer plus longtemps de vous attribuer nos palmes académiques.

C'est pourquoi je me rends très volontiers à la demande de notre École d'hygiène sociale appliquée, par l'entremise de notre Faculté de médecine, approuvée par la résolution de notre Commission générale des études et, en vertu des pouvoirs octroyés au recteur par nos statuts universitaires, Norman-L. Burnette, je vous fais et proclame "Docteur en hygiène sociale" — honoris causa — et vous confère tous les droits, honneurs et privilèges attachés à ce grade.

M. Burnette a remercié. Il a dit que l'honneur dont il était l'objet le touchait profondément et a ajouté que cet honneur allait surtout à la grande institution dont il fait partie.

Les discours au banquet

Le banquet des finissants a eu lieu ensuite. M. le Dr J.-A. Boudouin, directeur de l'École d'hygiène sociale appliquée, et M. Raymond Tanghe, président de l'Association des licenciés de l'École des sciences sociales, présidaient.

Après le banquet Mgr Piette a lu une lettre de félicitation adressée à M. Burnette. Il a ajouté quelques mots à l'adresse des finissants et des anciens de ces deux écoles, puis a fait allusion aux difficultés de l'Université et a dit le devoir impérieux de tous les contributeurs pour faire de notre enseignement supérieur un succès vraiment national.

M. Raymond Tanghe félicite le Dr Burnette et exprime le plaisir qu'il éprouve de la réunion des deux Ecoles. Il s'adresse aux élèves de l'École des sciences sociales. Il félicite les élèves de première année d'avoir encore un an à joindre des cours de l'École et aux élèves de la promotion 1932 il parle de l'Association des anciens.

Cette association a pour but de faire connaître l'École et y amener de nouvelles recrues; de faire connaître l'Université dont la trésorerie a fait des sacrifices pour maintenir l'École. Cette école fondée il y a dix ans avec une quinzaine d'élèves, en comptait cette année 60. Et l'Université Laval vient de fonder à son tour une École des sciences sociales, ce qui prouve une fois de plus que les cadres peuvent quelquefois montrer le chemin à leurs aînés.

L'Association a un autre but. Comme la monnaie, les idées n'ont de valeur qu'en circulation: notre Association a voulu constituer un forum où les membres peuvent échanger leurs idées et les répandre ensuite au dehors. Il invite les nouveaux diplômés à apporter à l'Association leur concours effectif.

M. le Dr J.-A. Boudouin parle ensuite au nom de l'École d'hygiène sociale appliquée. S'exprimant en anglais il félicite M. Burnette. Si notre École, dit-il, a pu vivre et se développer comme elle l'a fait, c'est parce que nous avons été généreusement appuyés par des amis au premier rang desquels se trouve la Metropolitan Life Insurance Co. Depuis l'ouverture de notre école, la Metropolitan y a contribué plus que quiconque.

Le gouvernement de Québec a été d'une générosité sans bornes. Nous avons aussi eu l'appui du service d'hygiène de Montréal, de la Ligue antituberculeuse de Montréal; la compagnie d'assurance-vie Metropolitan a subventionné l'École d'un montant plus considérable que n'importe qui, grâce à M. Burnette, qui s'est fait notre avocat auprès de l'institution dont il fait partie.

Le Dr Boudouin remercie aussi plusieurs autres amis de l'École présents; il annonce que l'École s'installera à l'automne sur le flanc du Mont-Royal près de la nouvelle université; il ajoute que l'École veut ajouter un nouveau cours spécial pour les médecins des unités sanitaires de comtés.

Mme W. M. Hackett, qui fut directrice de l'École d'hygiène lorsqu'elle était Mlle Hurley, dit quelques mots dans les deux langues. M. Burnette parle ensuite. Il s'exprime en anglais. Il fait l'éloge du Dr Boudouin et remercie encore une fois de l'honneur qu'on lui a conféré. L'Université de Montréal, dit M. Burnette, a actuellement à faire face à quelques difficultés qui dépendent des temps durs que nous traversons, difficultés qui ne sont pas uniques, que d'autres universités au Canada et aux États-Unis connaissent aussi. Messieurs des sciences sociales, vous devez enseigner au public en général ce que signifie l'Université. Je suis fier de son passé et confiant dans son avenir.

M. Edouard Montpetit parle ensuite. Plus que jamais, peut-être, dit-il, nous nous rendons compte combien il est nécessaire pour nous tous de nous tourner vers notre pays. Plus que jamais nous avons le devoir de connaître nos institutions, de les comprendre, de les défendre, de les défendre. Dans le passé, cela ne s'est pas suffisamment fait. De bonne foi, avec la plus profonde conviction et la meilleure volonté, l'en sûr, nous nous sommes engagés dans des chemins que l'Europe sans doute nous indiquait, nous avons étudié dans les livres et presque uniquement dans les livres. Notre formation a été livresque. Que ce fut la science ou que ce fussent les lettres, toujours nous nous tournions vers des pensées mortes qui germaient comme elles pouvaient dans notre terre neuve et jeune.

Aujourd'hui une pensée nouvelle semble s'animer dans notre milieu. C'est sans doute de conserver les traditions littéraires et scientifiques qui nous viennent du passé, mais comme l'a dit un homme remarquablement éminent, le Révérend Père Forest, il n'y a pas seulement le passé qui compte, il y a le présent et il y a l'avenir. Or le présent n'est pas dans les livres antiques mais dans la réalité de chaque jour. L'avenir ne peut germer que du présent et du passé unis l'un à l'autre. Et l'on a compris depuis 7 ou 8 ans qu'il fallait se tourner vers notre milieu, vers notre peuple, vers notre pays. Certains scientifiques ont ouvert le

chemin. Botanistes, biologistes, géologues, minéralogistes nous ont presque forcé de nous pencher sur la terre où nous vivons et nous avons aperçu un Canada nouveau.

On a commencé à vouloir nous apprendre nos fleuves, nos montagnes, notre terre, nos arbres, nos plantes, nos essences, notre faune, pour que nous empruntions à cette réalité une base sensible à l'amour que nous pouvons leur porter. Le patriotisme qui n'a pas ses racines est un patriotisme mort, et le patriotisme mort subit toutes les traverses qui peuvent le faire disparaître, encore davantage si c'est possible.

D'autres se sont élevés à leur tour et ont demandé qu'on appliquât à nos institutions les mêmes principes. Nous allions, formés tous par les livres, parmi des institutions dont nous ne soupçonnions plus le sens, pour ainsi dire, nous voulions enseigner la science politique, la science sociale, les institutions du pays, former des jeunes qui aient même pensée et qui plus tard puissent répandre et disperser ces idées.

D'autres sont venus qui se sont tournés vers le problème social, et l'École d'hygiène sociale appliquée est allée porter ce cours à domicile, porter assistance aux communautés religieuses.

Le nouveau mouvement scientifique tourné vers notre pays, le nouveau mouvement social et économique tourné vers nos institutions feront que nous ne soyons pas seulement des gens qui croient survivre en obéissant à des lubies.

M. Montpetit parle de ce que l'on pourrait faire à l'École des sciences sociales si le budget était de plus de \$4,000, il assure qu'en dépit des difficultés l'École progressera parce que les anciens comme les professeurs sont convaincus.

Il félicite le nouveau docteur. C'est la Faculté de médecine qui a résolu de distinguer M. Burnette, mais comme le doctorat en médecine ne se donne pas honoris causa, on s'est tourné vers une autre école, et pour moi qui connais M. Burnette depuis longtemps c'a été un réel plaisir de demander à mes collègues de lui donner votre titre, à vous élèves des sciences sociales.

M. Montpetit proclame alors les résultats des examens de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, et le Dr Boudouin proclame ceux de l'École d'hygiène sociale appliquée.

Ecole des sciences sociales

Ecole des sciences sociales, section politique, économique et politique.

Licenciés: Mlle Lauria Beaudin, M. Maurice Beauchemin, ex-aquo, M. Léopold Boileau, Mlle Simon-Laurier, MM. Edouard O'Donoghue, Gérard Loiseleur, J. Albert Bélanger, Fernand Chausse, Jean-Paul Fortin, Jules Masse, Jean Pariseau, O. Guy D'Auray, Mlle Annonciade Martineau, MM. Darius Robitaille, Paul E. Charbonneau, Charles Edouard Gravel, Eugène Thérien, Ernest Beaupré.

Bacheliers: MM. J. Roland Trudel, Numa Miron, Honoré Desrosiers, P. E. St-Laurent, Jules Trudeau, Roma Aubin, Marcel Côté, C. Monastesse, Edouard Garand, Eugène Boisvert.

Section journalisme: MM. H. P. Emard, L. R. Lagacé, ex-aquo, Aimé Couture, A. Beauchamp, Roland Longtin, Léo Boucher, Mlle Marie-Jeanne Paquette et M. Gabriel Langlais.

PRIX

Médaille du lieutenant-gouverneur: décernée à M. Maurice Beauchemin, sorti premier ex-aquo de sa promotion.

Prix de l'Association des anciens élèves de l'École: décernée à Mlle Lauria Beaudin, sortie première ex-aquo de sa promotion.

Prix de la Banque Canadienne Nationale: décerné à M. Léopold Boileau pour son succès en finances privées, en finances publiques et en organisation industrielle.

Prix de la "Presse": décerné à M. L. R. Lagacé, sorti premier ex-aquo de la section journalisme.

Prix du "Devoir": décerné à M. H. P. Emard, sorti premier ex-aquo de la section journalisme.

Prix de la Banque d'Épargne: décerné à M. Ch. Edouard Gravel et à Mlle Simon-Laurier, pour leur esprit d'ordre et d'économie.

Prix de la maison C. Déom: décerné à M. Florent Lefebvre, élève de première année, sorti premier en économie sociale et sociologie appliquée.

Ecole d'hygiène

Diplômées avec distinction: Mlles Bernadette Malette, Honorine Brochu, Eugénie Tremblay, Elisabeth Provost, Angèle Doyon, Rachel Lanier.

Avec grande distinction: Mlles Clémence Thuot, Adèle Martin, Jeanne Saint-Onge, Aurèle Bigras, Laureline Germain, Cécile Bonnier et Léonie Thuot.

Mlle Clémence Thuot a mérité la médaille du lieutenant-gouverneur de la province.

Le jubilé de
Mgr LePailleur

Première journée des fêtes en l'honneur du curé d'Hochelaga — Cérémonie pour les enfants — Concert public

Les paroissiens de la Nativité d'Hochelaga ont commencé à célébrer hier les fêtes en l'honneur du jubilé sacerdotal de leur curé, Mgr LePailleur. Toutes les associations patriotiques et nationales, toutes les sociétés religieuses de la paroisse ont pris part, après la messe, à la procession de la Fête-Dieu présidée par le jubilaire.

Dans l'après-midi il y a eu, à l'église, une cérémonie dont les petits conservent un bon souvenir, car elle leur fut particulièrement consacrée. Après une courte allocution, on a récité quelques prières et, après avoir procédé à la bénédiction des objets de piété, on a remis aux enfants pré-scolaires des souvenirs qui leur aideront à garder longtemps bonne souvenance de ces fêtes qui se continueront jusqu'au 5 juin.

Un concert public au terrain des jeux a marqué la fin de la première journée de ces fêtes jubilaires en l'honneur de Mgr LePailleur.

Déclarations de MM.

Beatty et Thornton

Au sujet de la mise en commun des recettes de deux chemins de fer anglais afin de diminuer les frais et de réduire la concurrence

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a fait la déclaration suivante au sujet d'une nouvelle cabling d'Angleterre à l'effet que deux grands chemins de fer de ce pays mettraient leurs recettes en commun dans le but de diminuer leurs frais et de réduire la concurrence.

"Il faut remarquer que ce projet anglais de mettre les recettes en commun n'affecte que le service des voyageurs et a été conçu dans le but d'éliminer certaines phases d'une concurrence non profitable. Les chemins de fer britanniques sont soumis à des conditions locales qui diffèrent sensiblement de celles qui existent de ce côté-ci de l'Atlantique. Ce projet, toutefois, ressemble d'une manière générale à celui que les chemins de fer canadiens ont déjà commencé à réaliser et qu'ils se proposent de pousser plus avant. C'est une de ces questions qui seront sans doute considérées par la Commission royale, aussi serait-il déplacé de la commenter plus longuement".

La nouvelle venue de Londres et voulant que la London Midland and Scottish Railway et le London and Northwestern Railway se sont entendus pour mettre leurs recettes en commun partout où il pouvait y avoir concurrence entre eux a soulevé beaucoup d'intérêt ici. Interrogé au sujet de cette entente sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada a répondu:

"C'est une intelligente initiative et l'économie qui en résultera sera très grande. Le service en souffrira très peu et elle marque une amélioration qui pourrait être imitée dans les mêmes conditions favorables.

"Cette question est beaucoup discutée mais jusqu'ici l'on ne s'est arrêté à aucune conclusion. En attendant que le Canadian National soit concerné je peux dire que j'ai toujours recommandé le principe qui est à la base de cette entente et que le Canadian National est prêt à accepter immédiatement.

"Toutefois, il ne faut pas oublier que ce projet et d'autres similaires reçoivent certainement l'attention de la Commission royale sur le transport et c'est pourquoi je veux m'en tenir aujourd'hui qu'à une déclaration d'ordre général".

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

La Cour des

jeunes délinquants

S. E. Mgr Gauthier bénit le nouvel immeuble de la rue Saint-Denis

Samedi après-midi, S. E. Mgr Gauthier bénissait le nouvel édifice de la Cour des jeunes délinquants, rue Saint-Denis. Son Excellence était assistée de MM. les abbés Saint-Jean, curé de Saint-Denis, Lacroix, aumônier de l'École de Réforme, et du R. P. Labrecque, S.S.

Étaient présents à cette cérémonie: M. le juge J.-A. Robillard, de la Cour des jeunes délinquants à Montréal, MM. les abbés J. Thibodeau, Joseph Matte, J.-A. Dumas, P. Renaud, P. Préville, Quessnel, aumônier de l'orphelinat Saint-Arsène, les RR. FF. Eugène, directeur de l'Institut Saint-Antoine, Jean-Baptiste, Étienne, Alban, MM. Henri Roy, Dr J.-M.-A. Valois, J.-O. Lapierre, administrateur de la Cour juvénile, C. Despaul, directeur de la Maison de détention, J.-A. Gilbert, Charles Thouin, A.-E. Lafond, J.-E. Poirier, ainsi que plusieurs autres.

Décès de Me

Victor Mitchell

Me Victor Mitchell, c.r., avocat, est décédé subitement vers six heures hier soir à sa résidence, 3577 rue Peel. Il était en bonne santé et se préparait à faire un voyage d'affaires à Toronto. Il était resté chez lui pour se reposer et comme il parlait avec un client, il s'affaissa soudainement et mourut en quelques minutes d'une embolie. Le Dr Lafleur mandé en toute hâte arriva pour constater que M. Mitchell était mort. Le défunt laisse sa femme, née Proulx (Sarah), de Montréal.

M. Mitchell était chef du bureau légal McGibbon, Mitchell et Stairs, et directeur de plusieurs importantes compagnies dont la Canadian Consolidated Rubber Company, the Abitibi Power and Paper Company, the British Columbia Power Company, the Canadian Consolidated Felt Company, the Ames-Holden-McCreedy, the Penman's Ltd, the International Power Company, the Cuban Canadian Sugar Co., et de plusieurs autres.

Le défunt était né à Londres, Angleterre, en 1865. Il était venu au Canada en 1888. Il avait été dans le commerce jusqu'en 1893 alors qu'il avait décidé de prendre ses degrés universitaires. Il fut reçu avocat après des études au McGill en 1896. Il avait écrit un manuel sur le code de Procédure Civile dans la province de Québec.

Il était président honoraire de l'Association de Bienfaisance des prisonniers. Il avait fait plusieurs voyages en Angleterre où vivent encore quatre de ses frères et une de ses sœurs. Il était conservateur en politique mais n'avait jamais pris de part très active aux élections.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, le 30 mai

— Claire Madgett, prima donna française, chantera au poste WABC à 9 heures.

Contre le blasphème

— De 10 heures 15 à 10 h. 30, ce soir, M. Félix Desrochers, avocat, prononcera la deuxième causerie de la Semaine contre le blasphème au poste CKAC. Il parlera du blasphème dans l'histoire.

— A 10 heures 30, poste WABC, Howard Barlow fera exécuter à ses musiciens les pièces suivantes: Ouverture de la Cavalerie légère, de Suppé; Largo, de Haendel; Marche militaire, de Granados; Musique de ballet, d'Aida, de Verdi; Extrait de Parsifal, de Wagner.

Mardi, le 31 mai

L'Heure provinciale

— Programme musical avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de Montréal, et de Mlle Anna Malenfant, à l'Heure provinciale, poste CKAC, à 8 heures.

1. Causerie: "La crise du bois et les moyens d'y remédier", M. G. C. Piché, chef du service forestier, au ministère des terres et forêts; 2. Ouverture: "Martha", de Flotow; Orchestre Philharmonique de Montréal, directeur: M. Eugène Chartier; 3. Chant: a) "Trois jours de vengeance", de Reynaldo Hayn; b) "D'une prison", de Reynaldo Hayn; Mlle Anna Malenfant, mezzo-soprano; 4. Orchestre: Scènes alsaciennes: a) "Dimanche matin", de Massenet; b) "Au cabaret", de Massenet; 5. Interimède: "La lettre chargée", Courteline; 6. Marche hongroise: "Salut à Pesth", de Kowalski.

A 8 h. 45, poste WABC, les pianistes Fray et Braggiotti interpréteront les pièces suivantes: Sylvia, de Speaks; la Chevauchée des Walpyries, de Wagner; Paradis, de Brown; Marche Stars and Stripes forever, de Sousa (arrangée avec fantaisie).

Contre le blasphème

— C'est le R. P. Alexandre Dugré, S. J., qui prononcera la troisième causerie de la Semaine contre le blasphème, à 10 heures, au poste CKAC. Il parlera du blasphème et des Canadiens.

— Howard Barlow présentera les morceaux suivants comme programme d'orchestre à 10 h. 30, poste WABC: Ouverture de la Patrie, de Bizet; La boîte à joujoux, de Debussy; Prélude du IVe acte de Hérodiade, de Massenet; Musette de la suite de ballet, de Rameau; Ouverture Gwendolyn, de Chabrier.

A. A.

Fastes Tocaux

LUNDI, LE 30 MAI

CKAC
4.30 Clôture de la bourse.
4.45 Orch. du Ritz-Carlton. Mme Jeanne Desjardins-Loneragan, artiste d'honneur.
5.30 Orch. et danse Charles Dornberger de l'hôtel Mont-Royal.
5.55 Dernières nouvelles, température sommaire des émissions de la soirée.
6.00 Le trio de concert du Queen's.
6.15 La semaine contre le blasphème. Conférence de M. Félix Desrochers.
6.30 Disque.
7.00 L'Oncle Joe.
8.00 Spécial.
8.15 Dany et son papa.
8.30 Les Trois mousquetaires.
9.00 Programme musical.
10.00 Danse du Mont-Royal.
11.00 Les nouvelles.
11.05 Orch. de danse.
11.15 Récital d'orgue.

CFRC

4.15 Danse.
4.45 Cotes de la bourse.
7.00 Studio.
7.15 Disques.
8.00 Orch. NBC.
8.30 Lawrence Tibbett, NBC.
8.45 Chant et musique.
9.05 Le bon chauffeur.
9.30 Studio.
10.00 Orch. local.
10.30 Souvenirs, NBC.
11.00 Russ Columbo, NBC.
11.15 Ludwig Laurier, NBC.

MARDI, LE 31 MAI

CKAC
7.30 Le réveil.
7.45 Culture physique.
8.00 L'heure du déjeuner, CBS.
9.00 Mélodies vocales.
10.00 "Bonjour, Madame", avec Jovette.
10.30 Ouverture de la bourse.
10.45 La bonne chanson française.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Le bien-être des enfants.
11.45 Extraits d'opéra.
12.00 Trio de concert.
12.30 Musique militaire.
1.00 Orch. de concert du Royal York.
1.15 Le déjeuner du club Rotary.
2.00 Chants de tante Jemima, CBS.
2.30 Studio.
2.45 Concert du Ritz-Carlton.
3.00 Émission du Conservatoire national de musique.
3.30 Le professeur et le major, CBS.
3.45 L'orchestre de Geo. Hall de l'hôtel Taft, CBS.
5.55 Dernières nouvelles, température, sommaire des émissions.
6.00 Disques.
7.20 Soupe aux pois canadienne.
7.45 Vaudeville.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Concert du Ritz-Carlton.
9.30 Partie de crocette entre les Maple Leafs et le Montréal.
10.00 La semaine contre le blasphème, conférence par le R. P. Alexandre Dugré, S. J.
10.15 A annoncer.
10.30 Le quatuor de violoncelles de "La Presse".
11.00 Nouvelles.
11.05 Musique de danse.
11.15 Orgue.
11.30 Nouvelles au Nord.
11.30 Orch. Dornberger.

CFRC

8.30 Cheerio, NBC.
9.45 Refrains favoris.
9.55 Programme NBC.
10.00 Mélodies d'orgue.
11.45 Danse.
12.00 Disques.
1.30 Kwan.
2.00 Orch. H. Spencer.
2.30 Studio.
3.00 Disques.
4.15 Danse.
4.45 Cotes de la bourse.
7.00 Studio.
7.15 Disques.
8.00 Orch. Dornberger.
8.30 Studio.
8.45 Chant et musique.
9.15 Orgue.
9.30 Orch. N. B. C.
11.00 Disques.
11.05 La circulation.
11.30 Concert.
11.30 Orch. Dornberger.

UNE BIÈRE POUR CHAQUE GOÛT

INDIA PALE EXPORT STOCK

mo hon

BIERES à votre choix...

CONGRES EUCHARISTIQUE

Pèlerinage National

Sous le haut patronage de S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec.

Départ de Montréal dim. 12 juin 1932

Hébergement à bord du navire à quai — Visite de l'IRLANDE — Tournée en ECOSSE, ANGLETERRE, FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, ITALIE — ROME.

CHOIX D'ITINÉRAIRES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Brochure illustrée gratuite sur demande.

LE DEVOIR SERVICE des VOYAGES

430, Notre-Dame Est.

Tél. HARBOR 1241 — Montréal

La Page féminine

Mon carnet

30 mai 1932.

Parmi les dix conseils laissés par Thomas Jefferson sur la vie pratique, il en est un qu'aucune femme ne devrait oublier et qui s'énonce ainsi: "N'achetez rien d'inutile sous prétexte que c'est bon marché." S'il en est parmi nous qui ont la mauvaise habitude de courir les soldes et de faire une provision "ad vitam aeternam" de coupons, brimborions, vêtements de peu de valeur, etc., il serait très opportun pour elles de méditer ce sage avis de Jefferson.

En effet, c'est une grande erreur de croire qu'on économise en profitant de toutes les occasions que nous offrent les magasins, si nous n'avons pas besoin de ces choses au moment où on les achète. Il serait curieux d'établir une comparaison entre deux ménagères dont l'une a la manie des soldes et l'autre n'achète que de la bonne marchandise au fur et à mesure qu'elle en a besoin, sans toutefois dédaigner les ventes lorsqu'elles-ci comprennent des choses nécessaires pour elle.

Je suis fortement portée à croire que le budget de la seconde s'en trouve beaucoup mieux que celui de la première.

Mignon

L'INSTITUTRICE

De bonne heure, chaque lundi matin, elle quitte le toit paternel pour se rendre à son école où depuis près de dix longs mois elle se dévoue sans relâche à l'éducation de l'enfance. Elle peut dire avec Jules César: "J'aime mieux être la première dans mon petit village que la seconde dans Rome".

Après une étude approfondie du programme scolaire en vigueur, elle a su, dès le début de septembre, préparer de façon méthodique l'horaire de la journée, faire un classement judicieux des élèves qui lui sont confiés, apporter chaque jour une préparation minutieuse aux différentes matières de la classe. Une sage application de ces procédés pédagogiques a facilité sa tâche ardue et assuré le progrès, l'avancement constant de ses pupilles.

Tantôt, du fauteuil présidentiel de la tribune, elle donne ses directives, exprime des théories à tout un petit monde qu'elle tient en haleine; puis, pour mieux illustrer les données abstraites qu'elle vient d'énoncer, la voilà, avec un groupe d'élèves, près du tableau noir où par des exemples concrets, des graphiques, des dessins, elle explique, développe les principes déjà posés; enfin, par une revue soignée du travail personnel de l'enfant, elle fait la correction des devoirs qui ont été exécutés sous sa vigilance ou à la maison paternelle. Parfois, il lui faut réprimander, blâmer, corriger l'élève négligent, sévir contre les délinquants. D'autre part, elle sait encourager les efforts sérieux, stimuler les volontés chancelantes, récompenser le succès qui couronne généralement le dur labeur.

Ah! il faut bien conclure que la carrière de la maîtresse d'école est laborieuse, épuisante et souvent ingrate. Qui ne se rappelle ces années, que l'on appelle "l'âge sans pitié" où sur les bancs de l'école qui abrita notre enfance nos âmes juvéniles furent abreuvées aux sources pures et fécondes des saines principes, façonnées à la forte discipline qui guida nos pas dans le droit sentier; où nos intelligences furent cultivées, initiées aux éléments de la science, imbuées d'idées saines et mises au service des causes qui réclamaient la coopération des volontés droites, fermes, généreuses; où nos facultés furent développées par une éducation basée sur le Décalogue, la loi évangélique, la loi naturelle que Dieu a gravée dans le cœur de l'homme.

Mais, si nous voulons que cette semence produise la moisson abondante, il faut sans cesse coopérer à son épanouissement par un travail sérieux et continu. Nous devons penser à élargir notre horizon, à mettre au rancart notre inertie, à éperonner parfois notre volonté débilite et nous livrer résolument à l'étude des divers problèmes de la vie. Cette formation plus générale mettra de l'ordre dans notre vie, apportera plus de réflexion et de perfection dans le travail poursuivi et surtout plus de satisfaction et de contentement dans la route escarpée de notre existence.

Aussi, se souvenant des sages conseils qui lui ont été donnés, durant ses années d'études, par les religieuses qui dirigent le couvent de sa jolie localité, l'institutrice s'adonne, durant ses loisirs, à des études qui perfectionnent les connaissances déjà acquises, développent son intelligence et forment davantage sa volonté. Souvent même, elle emploiera certaines semaines de ses vacances à suivre des cours professionnels afin de se spécialiser dans l'enseignement de certaines matières qui réclament plus de compétence. Ainsi "l'instrument s'affine, il prend de la trempe, il se fourbit" pour les temps à venir.

C'est donc avec un surcroît de raison que nous pouvons lui appliquer la profonde pensée de Franklin: "Celui qui fait pousser un brin d'herbe là où il n'en poussait pas, a droit à la reconnaissance de son pays."

Athanase NEVEU

Nouvelles gardes-malades à l'Hôtel-Dieu de Montréal

LA COLLOCATION DE DIPLOMES A LIEU SAMEDI — M. LE CHANOINE MOUSSEAU PRESIDE ET FAIT RESSORTIR LA GRANDEUR DE LA PROFESSION DE LA GARDE-MALADE

Au milieu d'un grand nombre d'amis et de parents, les gardes-malades finissantes de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont reçu leurs diplômes à la salle Saint-Sulpice, samedi après-midi. A cette occasion, une belle séance artistique s'est déroulée, sous la présidence de M. le chanoine J.-A. Mousseau. Le programme musical avait été confié à MM. H. Gibeault, M.D., Conrad St-Amant, E. Gour et à Mlle Germaine Vinet. M. le chanoine Mousseau présenta lui-même le diplôme et la médaille de l'école aux nouvelles infirmières, qui prononcèrent ensuite le serment professionnel.

M. le chanoine Mousseau loua hautement les jeunes filles de la profession qu'elles avaient choisie, puis il leur dit à quelles conditions elles pourraient, suivant leur serment professionnel, se dévouer au bien-être spirituel de leurs malades. Il faut d'abord pour cela que la garde-malade entretienne dans son âme une vie surnaturelle intense si

LES CHAPEAUX QUI OMBRAGENT LE FRONT



elle veut que la paix et la joie, fruits ordinaires de l'esprit-saint, se diffusent, comme tout autre bien, dans l'âme des autres. Puis il leur faut considérer tous les malades, grands, petits, instruits, ignorants, comme les membres souffrants de Jésus-Christ. La confraternité, dans le Christ, est une doctrine chère à l'Apôtre. M. le chanoine Mousseau termine par ces paroles: "Accompagnez toujours votre rôle bienfaisant la foi dans l'âme, le sourire sur les lèvres, la charité plein le cœur: *Hilarem dorem diligit Deus*: "Dieu aime ceux qui se donnent avec joie."

M. l'abbé E. Labelle, chapelain de l'Hôtel-Dieu, remercia le président et l'assistance au nom des gardes-malades, religieuses et laïques.

LES NOUVELLES DIPLOMÉES

Ce sont: les RR. SS. Sainte-Marie-Anstie, C.N.D., Sainte-Marie-Anne, C.N.D., Cloutier, a.h., Bergeron, r.h., Marie de l'Assomption, r.h. et Mongeon, r.h.

Gardes M.-Alice Beaupré, Gilbert Ferron, Colombe Laberge, Dolores Ladouceur, Isabelle Landry, Cécile Laporte, M.-Antoinette Lavoie, Hélène Locas, Cécile Marsolais, Emilienne Morand, Yvonne Martineau, Irène Martineau, Madeleine Pouliot, Fauvette Proulx, Cécile Reine Ricard, Marthe Robert, Aldora Saint-Onge, Rollande Thériault, Rosa Trépanier, Fernande Turcotte et Mabel Verville.

Noces d'or de M. et Mme L.-A. Trudeau

Les citoyens de Longueuil ont offert à M. et Mme L.-A. Trudeau l'occasion de leurs nocces d'or une fête splendide à l'Hospice Saint-Antoine de Longueuil. M. et Mme L.-A. Trudeau sont très bien connus à Longueuil où Mme L.-A. Trudeau a été présidente pendant très longtemps des Dames patronesses de Longueuil. Cette fête, ce sont les citoyens qui l'ont offerte à l'heureux couple pour le dévouement qui ne s'est jamais démenti et pour l'effort constant qu'apportait Mme L.-A. Trudeau au soulagement des misères humaines.

La fête eut lieu à l'Hospice Saint-Antoine. Le matin la messe fut dite par M. l'abbé Georges Bonin, vicaire de la paroisse. L'après-midi

Avis aux lectrices

Toutes suggestions ou commentaires concernant la page féminine et les chroniques qui y sont publiées doivent être faits par écrit et non par téléphone. Nous ne recevons au téléphone que les communications très brèves devant être publiées sans délai.

LA REDACTION

MARTHE OU MARIE?

UNE QUESTION PAR MOIS

Laquelle, selon vous, a le plus de mérite, de ces deux personnes: L'une, naturellement pieuse et attirée par la vie contemplative, embrasse cet état. L'autre, n'étant pas attirée vers le cloître, se marie et élève une famille nombreuse. Les deux ont répondu à leurs vocations respectives et font jusqu'à leur mort, l'une son devoir d'épouse et l'autre son devoir d'épouse et de mère.

Sujet proposé par Marie-Marthe).

Cette question s'adresse à tous les lecteurs et lectrices de cette page. Leur réponse sera publiée sous la rubrique "L'opinion des autres". On est prié de donner son nom et son adresse; l'incognito sera respecté si on le désire. Adresser tout envoi à la Page féminine, Le Devoir, C.P. 4020, Montréal.

Les réponses à la question en litige seront acceptées jusqu'au 15 juin seulement.

Conseils pédagogiques

L'OPTIMISME EN PEDAGOGIE

Voici une jolie page d'Ernest Legouvé, où les pédagogues pourront trouver à la fois un utile conseil et une matière à discussion:

"Je déteste les pessimistes: savez-vous pourquoi? D'abord parce qu'ils ont sans cesse à la bouche le plus irritant de tous les mots: *Je vous l'avais bien dit*. Leur apprendre qu'il vous est arrivé quelque malheur, c'est comme dire: *Je vous l'avais bien dit!*" s'écrient-ils, et les voilà tout consolés de votre malheur par le plaisir de l'avoir prévu. Puis, ils ont vraiment trop bonne opinion d'eux-mêmes et trop de dédain pour les autres, surtout pour ceux qu'ils appellent les esprits chimériques, les hommes à illusions, les illusions! illusions! Comme s'il n'y avait pas des illusions en mal tout comme les illusions en bien! Comme s'il n'y avait pas les dupes de la méfiance, comme les dupes de la confiance! Ajoutez que ces dupes-là sont les plus misérables victimes des misères de cette vie, car elles en souffrent trois fois: avant qu'elles n'arrivent, quand elles sont arrivées, et même quand elles n'arrivent pas!"

N'est pas optimiste qui veut. Il est en tout cas certain que ceux qui jouissent naturellement de cette faculté de voir surtout le bon côté des choses ou qui y sont arrivés par la volonté, ont dans la vie un commerce plus agréable que les autres, les revêche et les éternels mécontents.

Cependant, serait-il sage d'étendre sans restriction cet optimisme au domaine de la pédagogie? Autant le maître qui trouve toujours que tout va mal peut déterminer le découragement et paralyser les efforts, autant celui qui s'aveuglerait volontairement sur les défauts de ses élèves risquerait de leur nuire en leur commettant un trop facile contentement d'eux-mêmes — source de négligence, de paresse et de future désillusion.

Là encore, le juste milieu s'impose — ce juste milieu si difficile d'ailleurs à réaliser. Il ne faut pas décourager; mais il est imprudent, sous prétexte d'éviter une peine, de laisser croire que tout va bien quand tout ne va pas bien.

Les Ecoles Ménagères Provinciales

Aux Ecoles Ménagères Provinciales, 461, est, rue Sherbrooke, angle Berri, seront donnés deux cours d'ouvrage de fantaisie, aujourd'hui, 30 mai, à 7h. 30 p.m.

Mardi, il n'y aura pas de cours de démonstration culinaire.

Jeudi, 2 juin, exposition de tous les travaux de l'année, comprenant: coupe, couture, raccommodage, ouvrages de fantaisie, modes et art culinaire, de midi à 11 heures du soir. L'entrée est libre.

Vendredi soir, distribution des prix pour nos élèves.

Au couvent de Saint-Vincent-de-Paul, Laval

Les anciennes élèves du couvent de Saint-Vincent de Paul (Laval), sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale le samedi, 11 juin prochain, à 1 h. 30 p.m. (heure solaire).

Chaque des amicalistes est priée de porter son insigne pour la circonstance.

EATON

Salon Elysée

Ondulation permanente

Téléphonez mardi, mercredi ou jeudi, 31 mai, 1 et 2 juin pour n'importe quel jour:

Prix spécial, complète

4.00

Le Salon Elysée vous offre cette chance d'obtenir votre permanent d'été à un prix extraordinaire! Cette ondulation, donnée par les spécialistes experts EATON, porte la Garantie EATON! Il vous faut fixer une heure mardi, mercredi ou jeudi de cette semaine, pour n'importe quel jour de votre choix. Téléphonez sans délai!

Salon Elysée — au cinquième étage

THE T. EATON CO LIMITED

DE MONTREAL

M. Doré annonce une bonne nouvelle

DES COURS DE PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE AUX INSTITUTRICES CATHOLIQUES

A la dernière réunion générale de l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal, section des institutrices, M. Victor Doré, directeur général de la Commission des écoles catholiques, a annoncé que bientôt un cours de psychologie expérimentale sera inauguré pour les institutrices avant l'ouverture de la session d'été. Ce cours sera donné par M. Doré, directeur de la Commission des écoles catholiques, à la même assemblée, le R. P. Richer, S.J., fit un appel en faveur des retraites destinées à former une élite catholique en vue de laquelle les institutrices sont précisément désignées.

A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc

La collection du diplôme de l'Ecole des gardes-malades de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc a eu lieu samedi, sous la présidence de M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame.

Un beau programme musical avait été organisé pour la circonstance, auquel prirent part Mme G.

Huard, pianiste, Mlle H. Chamberland, violoncelliste, M. le Dr H. Faubert, violoniste. M. le Dr François de Martigny, président du bureau médical, a souhaité la bienvenue au grand nombre de parents et d'amis qui s'étaient rendus au triomphe des nouvelles infirmières lesquelles, après trois années d'études, étaient couronnées de succès. M. Bouchier, P.S.S., fit, en termes émus et spontanés, l'éloge de la belle profession d'infirmière, puis il donna d'excellents conseils aux finissantes. M. le Dr Paul Bélanger remercia au nom des nouvelles gardes-malades. Ce sont: Mlle Diane Gallagher, Léa Durocher, Léa Perrier, Rose-Anne Gasse, Flore Blain, Béatrice Deschambault, Alice Belisle, Hélène Laliberté, Marie-Blanche Auger, Marie-Elle Bessner, Flore Brunelle, Gabrielle Goyette, Katy Morin, Jeanne Leclerc, Madeleine Dansereau et Aquiline Roy.

Nouveauté

AVEC MA VIE — Poèmes par Lucien Rainier. Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médallions — Le Chantier au Bord du Rêve. Volume de 165 pages, format 6 x 8, beau papier. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00 franco.

Un appel à nos lecteurs

Commissions scolaires et corps publics servent la poigne cette année.

Beaucoup d'enfants n'auront pas de prix à la fin de l'année scolaire, à moins que les particuliers ne suppléent à l'abstention des pouvoirs publics.

Il est décourageant et malsain à l'âge où sont la plupart des écoliers de laisser le travail méritoire sans récompense.

Il faut, pour l'harmonieux développement de leur cerveau, de leur cœur comme de leur corps, du soleil et de la joie aux jeunes.

Suivez donc les listes de prix et de livres de récompenses du Service de Librairie du "Devoir".

En achetant chez nous, vous trouverez du nouveau, du différent, du choix et vous ne paierez pas plus cher qu'ailleurs.

Vous contribuerez en outre à aider une oeuvre qui se ressent vivement de la crise générale et qui compte, pour l'aider à survivre, sur les ressources de son service de librairie.

N.B.—Nous remercions nos fidèles clients, dont quelques-uns nous ont déjà fait parvenir leur commande. Leur fidélité est la preuve de la satisfaction qu'ils ont obtenue dans le passé.

Feuilleton du "Devoir"

L'Erreur d'une Mère

Par Victor Féli

30. (suite)

La journée se termine dans un rayonnement de pourpre et d'or sur terre, de rose et de vert dans le ciel, et tous les tons de bleu et de violet font de la mer une immense nappe de molle améthyste à reflets changeants; mais les douces et les somptuosités de la nature se sont succédées sans éveiller l'attention de Marguerite Varin. Depuis la fuite de Jacques, elle est restée sans mouvement, sans voix, sans pensée peut-être, dans le fauteuil où elle s'était laissée tomber

lorsque la porte du jardin s'est refermée sur lui.

Les heures ont passé, la grande fête brûlante de midi a fait place à un harmonieux adoucissement de l'éclatante lumière; maintenant, c'est un gris argenté qui descend d'un firmament de perle; les oiseaux commencent leur chanson du soir dans les arbres du petit parc, des arômes montent de tous les calices qui vont se fermer; mais rien n'émue la mince forme perdue entre les coussins de la grande bergère. Une seule idée martèle le cerveau

de la jeune femme. C'est elle, elle qui a fait de l'homme vaillant et gai, de l'excellent chrétien qu'était Jacques, ce coupable, ce malheureux, ce cynique qui refuse d'acquiescer à un ami cependant, qui se détourne des devoirs de la vie, qui admet de traîner ainsi une existence sans but.

Le sentiment de sa culpabilité est si poignant en elle, que la douleur de voir sa tendresse rejetée par son mari est absorbée dans l'atroce remords. Est-ce possible d'en être arrivés là? Une houle emporte tout sentiment lucide. Elle a des impressions de noyade qui cherchent à s'échapper, mais elle ne peut se débattre en vain... et qui sombre.

Et elle sombre constamment dans l'angoisse affreuse d'un "jamais plus" écrasant. Parfois, une lueur traverse les ténèbres qui l'enveloppent. C'est l'espoir de mourir. Si cela arrivait, Jacques reprendrait sa liberté, ses facultés de vivre; l'usage de ces trois longues années, près de la femme égoïste et si farouchement personnelle qu'elle a été, disparaîtrait dans une amnésie nouvelle. Il se retrouverait, pourrait recommencer une existence heureuse et féconde. Oui, mourir, mourir! Et ses mains se joignent en une supplication éperdue: mais, bien vite, un vent de détresse balayait sa faible espérance. Hélas! elle ne mourrait pas, elle, dont la jeunesse et la force avaient triomphé de l'angoisse de la guerre et de la mort de sa fille, et, au surplus, ne savait-elle pas que la désolation de son mari serait sincère, accrue, peut-être, des regrets qu'il éprouverait à son tour pour avoir rejeté les excuses et les instances de Marguerite, et sa peine serait alors sans remède et sa vie plus perdue que jamais. Mais la nuit tombe. On vient annoncer le dîner, et machinalement, Marguerite gagne la salle à manger. Jacques est là, son éternel journal en mains. Au bruit des pas de sa femme, il se lève et se dirige vers elle, et va s'asseoir à table. A son tour, elle prend sa place habituelle, et ils commencent à dîner en silence. Cependant Jacques demande négligemment:

— Qu'est-ce que tu fais, cet après-midi?

Elle murmure, nerveuse, sentant

les larmes la gagner, saisie de l'effort de son mari pour être poli, poli...

— Mais rien, vraiment. Je ne suis pas sortie.

— Dans ce climat merveilleux, c'est dommage!

Puis ils échanget quelques mots à propos du menu, du temps; mais un lourd silence les sépare sans cesse.

Après dîner, ils vont sur la terrasse et demeurent muets, leurs cœurs si loin, si loin l'un de l'autre...

Au dehors, c'est l'admirable soirée. Une à une paraissent les étoiles, elles tremblent, scintillent: une sorte de paysage irréel se forme autour d'eux, qui semblent pour tant faire partie du gala prestigieux. Lui est debout, sa haute stature élégante se détache contre la balustrade; dans son beau visage aux traits réguliers, ses yeux noirs, aux reflets passionnés ou gais, regardent au loin. Elle, si fine, son délicat profil incliné sous la masse floue et dorée des cheveux blonds, ses grands yeux bruns, jadis si joyeux, de même s'attachent indifféremment aux détails des choses qui les entourent. Assise dans un léger fauteuil de paille, elle est pourtant si jeune, si gracieuse!

— Oh! est-ce ridicule de compter sur ton amitié et pour une telle cause?

Nerveux, le jeune homme s'accouda de nouveau à la balustrade en déclarant:

— C'est dit, Marguerite.

Mon Dieu! est-ce là Jacques, Jacques?... Quelle misère, quelle épouvante! Où donc l'avait-elle conduit?

Elle se leva et vint à ses côtés, et bientôt osa l'interroger encore.

— Tu ne vas rien lui écrire, rien?

— Non.

— Alors veux-tu permettre que j'adresse quelques lignes à Mme Palencq en lui disant que tu es souffrante... actuellement, mais que, à ton retour de Paris, plus tard...

Il haussa les épaules par ce mouvement de désintéressement absolu qui glaçait la jeune femme jusqu'au cœur, et dit de sa voix fatiguée:

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: C. J. G. P. L., administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal gagne et perd hier au Stade

Neuf mille spectateurs ont vu les Royals remporter la victoire par 5 à 4 dans la première partie d'un programme double avec les Maple Leafs de Toronto, hier après-midi, mais moins de la moitié restèrent lorsque la deuxième partie s'est terminée par une défaite de 11 à 0. Samedi, les partisans des Royals avaient déjà vu leurs favoris subir une défaite par 3 à 1 aux mains des Leafs. C'est la première série que perdent les joueurs locaux au Stadium cette année.

Clarence Fisher a remporté la victoire d'hier alors qu'il a remplacé Claret après que celui-ci eût laissé compter quatre points à la sixième manche. Non seulement Fisher a empêché ses adversaires de croiser le marbre, mais il a frappé un coup simple qui a fort aidé au ralliement de son club. Ripple et Shiver ont frappé chacun un coup de circuit pour battre les Leafs.

La deuxième partie a été un désastre. Pomorski a mal commencé et Collingwood n'a pas mieux fait lorsqu'il a été appelé à le remplacer. Lorsque Brannon a pris place dans la boîte, il était trop tard. D'ailleurs, Art Smith, l'ancien lanceur des Royals, n'a accordé que trois coups sûrs très espacés pour compter son deuxième blanchissage de la saison sur ses anciens coéquipiers.

Les arbitres n'ont pas été impartiaux tant au cours des parties de samedi que de dimanche. Le gérant Holly s'est fait expulser du terrain, de même que Shiver, pour avoir protesté trop violemment leurs décisions. Le gérant d'affaires Shaughnessy a envoyé un protégé à l'arbitre en chef Carpenter à la suite de la partie de samedi.

Les Royals commencent aujourd'hui une série de quatre parties avec le Rochester, à cet endroit. Ils joueront deux parties cet après-midi. McAfee lancera probablement la première et Charlie Sullivan la deuxième.

Première partie:

TORONTO										
	AB.	P.	CS.	R.	A.	E.				
Sax, cg.	5	1	2	4	0	0				
Walker, cd.	4	1	1	2	0	0				
Fritz, lb.	4	0	0	6	1	0				
Dollack, cc.	4	0	1	2	1	1				
Michaels, 3b.	4	1	2	3	0	0				
Owen, ac.	2	1	1	1	6	0				
Morehart, 2b.	2	0	1	2	1	0				
Stack, r.	2	0	0	0	0	0				
Liebhart, l.	3	0	0	1	2	0				
Mills, l.	1	0	0	0	0	0				
Total	33	4	8	24	12	1				

MONTREAL

	AB.	P.	CS.	R.	A.	E.				
Gautreau, 2b.	3	0	1	2	0	0				
Conlan, cg.	4	0	0	1	0	0				
Thomas, ac.	4	0	0	2	4	0				
Shiver, cd.	4	1	2	3	0	0				
Ripple, cc.	4	2	3	0	0	0				
Head, r.	4	0	0	3	0	0				
Walters, 3b.	4	1	1	0	2	0				
Henry, lb.	4	1	2	14	1	0				
a-Gulley	1	0	1	0	0	0				
b-Buck	0	0	0	0	0	0				
Fisher, l.	1	0	1	0	1	0				
Total	35	5	11	27	13	0				

a-A frappé pour Claret à la 7e.
b-A couru pour Gulley à la 7e.

Résultat par manches:

Toronto	000 004 000—5
Montréal	001 002 02x—5

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de Fritz, Michaels, Morehart, Gautreau, Ripple, Shiver, Walters, Fisher. Deux buts: Walker, Morehart, Gautreau, Henry. Trois buts: Dollack. Coups de circuit: Shiver, Ripple. Buts volés: Morehart, Sacrifices: Stack. Double jeu: Gautreau à Thomas à Henry. Laissé sur les buts: Toronto 8, Montréal 7. Buts sur les balles de: Claret 3, Mills 1, Fisher 2. Retirés sur les balles de Claret 3, Liebhart 2, Mills 1. Coups sûrs sur les balles de Claret 7 en 7 man.; de Fisher, 1 en 2; de Liebhart, 8 en 6 manches 1-3; de Mills, 3 en 1 manche 2-3. Lanceur gagnant: Fisher. Lanceur perdant: Mills. Arbitres: McGrew et Goes. Temps: 2 heures.

Deuxième partie:

TORONTO										
	AB.	P.	CS.	R.	A.	E.				
Sax, cg.	4	1	1	3	0	0				
Walker, cd.	3	2	1	2	0	0				
Fritz, 3b.	4	2	3	8	0	0				
Hughes, cc.	3	2	3	2	0	0				
Michaels, 3b.	3	0	1	1	2	0				
Owen, ac.	3	1	1	1	2	1				
Morehart, 2b.	3	1	0	2	3	0				
R. Smith, l.	4	1	2	3	0	0				
A. Smith, l.	3	1	1	0	1	0				
Total	30	11	14	21	8	1				

MONTREAL

	AB.	P.	CS.	R.	A.	E.				
Gautreau, 2b.	3	0	1	2	4	1				
Conlan, cg.	3	0	0	1	2	0				
Thomas, ac.	3	0	0	1	2	0				
Shiver, cd.	3	0	0	1	0	0				
Gulley, cd.	1	0	0	2	0	0				
Fippe, cc.	3	0	1	0	1	0				
Suse, r.	3	0	1	2	2	0				
Walters, 3b.	2	0	0	0	3	0				
Henry, lb.	2	0	0	12	1	0				
Collingwood, l.	0	0	0	0	0	0				
Brannon, l.	2	0	0	0	1	0				
Total	24	0	3	21	15	1				

LA CROSSE au FORUM

31 MAI A 8.45 P.M.

MAPLE LEAFS

vs

MAROONS

Loges, \$1.25; Amphithéâtre, \$1.00; Non réservés, 50c; Enfants, 25c.—Taxe comprise.

Résultat par manches:

Toronto	203 100 5—11
Montréal	000 000 0—0

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de Fritz 2, Hughes, Michael, Owen, R. Smith, A. Smith 2, Sax. Deux buts: Hughes, Fritz, R. Smith, Walker, Owen, Sacrifices: Owen, A. Smith, Michaels. Double jeu: A. Smith à Owen à Fritz; Henry à Susce à Thomas. Laissé sur les buts: Toronto 6, Montréal 4. Buts sur balles de: Pomorski 2, de A. Smith 1, de Brannon 3. Retirés au bâton par A. Smith 2. Coups sûrs sur balles de Pomorski, 4 en 2 manches; de Collingwood, 3 en 0 manches; de Brannon, 7 en 5 manches. Lanceur perdant: Pomorski. Arbitres: Goes et McGrew. Temps: 1 h. 30.

AUTRES JOUTES

Première joute: Rochester ... 000000200—2 7 1 Buffalo ... 02012001x—6 9 0 Starr, Wetherell et Jonnard, Florence; Bloomer et Crouse. Deuxième joute: Rochester ... 1000403—8 12 0 Buffalo ... 0003040—7 13 3 Eckert, Wysong, Smith, Teachout et Florence; Gould, Wilson, Brewer et Hargrave. Troisième joute: Baltimore ... 025402001—14 14 4 Jersey City ... 110001210—6 10 6 Richmond et Hinkle; Perkins, Pipgras et Veltman. Quatrième joute: Baltimore ... 011033—8 7 1 Jersey City ... 60301x—10 10 1 Melton, Gumbert et Kenna; Ogden et Outen. Cinquième joute: Newark ... 400110010—7 14 0 Reading ... 000001000—1 7 0 Welch et Hargreaves; Van Alstyne, Adams et Leggett. Sixième joute: Newark ... 000000000—0 3 0 Reading ... 000000001—1 4 0 Holsclaw et Kies; Yerkes et Krueger, (10 manches).

JOUTES DE SAMEDI

Toronto ... 000000100—3 8 0 Montréal ... 000000010—1 5 0 Barnes et Stack, Brown et Head. Baltimore ... 100030000—4 10 0 Jersey City ... 00010000x—1 6 0 Smythe et Hinkle; Morrell et Veltman. Newark ... 2000002100—5 13 1 Reading ... 0200002101—6 11 2 Weaver et Hargreaves; Milstead et Leggett. Rochester à Buffalo, remise, pluie.

Association Américaine

JOUTES DE SAMEDI

Toledo ... 4 10 3 Indianapolis ... 13 15 0 Bean, Winegarner, Lee et O'Neil, Henline; Cooney et Angley. Milwaukee ... 8 2 Kansas City ... 7 11 1 Hillin, Nelson et Young; Smith, Felt et Collins. Saint Paul ... 6 17 0 Minneapolis ... 7 10 0 Munns, Strelecki et Snyder, Fenner, Benton, Hensick, Brillheart et Griffin. Columbus ... 1 8 0 Louisville ... 2 6 2 Fowler, Grabowski et Spring; Hatter et Erickson.

JOUTES D'HIER

Minneapolis ... 7 11 2 Saint Paul ... 9 15 6 Petty, Wilson, Brillheart et Griffin, McMullen, Morris, Harris, Adkins, Van Atta et Fenner. Première partie: Columbus ... 9 12 2 Toledo ... 4 11 2 Lee et Rensa; Craghead, Rabb et Henline. Deuxième partie: Columbus ... 4 9 4 Toledo ... 8 10 0 Blake et Sprinz, Moore et Henline. Troisième partie: Milwaukee ... 0 6 4 Kansas City ... 6 12 0 Caldwell, Kessinich et Young; Dawson et Collins. Quatrième partie: Milwaukee ... 8 15 2 Kansas City ... 7 10 2 Knott, Nelson et Crouse, Carson, Fette, Bayne et Collins. Cinquième partie: Indianapolis ... 2 7 1 Louisville ... 6 15 1 Barnhart, Heaving et Riddle; Angley, Weinert et Shea. Sixième partie: Indianapolis ... 4 12 3 Louisville ... 12 13 2 Burwell, Logan, Horne et Angley; Penner et Erickson.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Chicago	25	15	.625
Boston	23	16	.590
Cincinnati	23	22	.511
Pittsburgh	18	22	.450
Brooklyn	18	22	.450
Philadelphia	15	23	.392
Saint-Louis	18	22	.450
New-York	15	21	.417

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
New-York	26	11	.703
Washington	24	15	.615
Detroit	22	16	.579
Philadelphia	21	17	.553
Cleveland	22	19	.537
Saint-Louis	19	22	.463
Chicago	14	25	.359
Boston	7	30	.189

Cinq luttes intéressantes pour ce soir

C'est ce soir, à l'arena Mont-Royal, que l'ancien champion du monde, Ed. Don George, se mesurera dans une rencontre de deux dans trois, à finir, avec le géant français Raoul Simon, l'émule d'Henri Deglane. Cette rencontre promet d'être durement contestée car Simon prétend pouvoir faire baisser pavillon au vainqueur de Gus Sonnenberg. L'hercule de France se propose de donner une magistrale exhibition de sa force et de prouver hors de tout doute que s'il n'est pas aussi brillant que nombre d'autres poids lourds, il surpasse ses adversaires, y compris Dan Koloff-Petroff, en puissance musculaire.

Le promoteur Louis Létourneau a tellement confiance en Simon qu'il a parié avec son associé Rippe d'un diner au champagne sur les chances du Français. D'ailleurs, Simon n'a pas de plus grand admirateur qu'Henri Deglane, le champion du monde. Lorsqu'il est arrivé en Amérique, Simon n'avait aucune expérience à la lutte libre. Deglane l'a pris sous sa protection et lui a prodigué les conseils qu'il avait acquis au cours des cinq ans qu'il avait passés sur la terre d'Amérique. Comme l'hercule français est fort intelligent, il a su profiter des avis de Deglane et maintenant il est considéré partout comme un redoutable lutteur.

Don George n'aura donc pas la partie facile ce soir et plusieurs sont d'avis que l'ancien champion du monde subira une défaite dont aRoul Simon saura profiter. Voir Don George les deux épaules collées au matelas est un spectacle rare car la chose ne lui est pas arrivée souvent au cours de sa carrière. C'est pourquoi ce que le Français promet à ses partisans pour ce soir.

Les quatre autres rencontres au programme de ce soir sont des plus attrayantes. Les voici: Preliminaires: Marvin Westenberg vs Louis Allaire, 15 min., une chute. Bull Martin vs Pat O'Hara, 20 min., une chute. Frank Judson vs Pat Riley, 30 min., une chute. Semi-finale: le comte George Zarayoff vs Charlie Straka, 54 min., une chute. Raoul Simon vs Ed. Don George, ancien champion du monde, 2 dans 3, à finir.

Les Leafs victorieux du Montréal

Toronto, 30. — Les Leafs de Toronto ont triomphé des Maroons de Montréal samedi soir dans une joute de séries de la ligue de crose internationale alors que les locaux ont remporté la palme par un résultat de 10 à 4.

Trois mille personnes ont été témoins de cette rencontre qui n'a pas manqué d'être intéressante malgré le grand nombre de points enregistrés par les Torontoniens. Le jeu fut assez rude mais les arbitres se montrèrent indulgents et peu de punitions furent infligées.

Alignement des équipes:

LEAFS: McArthur, buts; Beatty, déf.; Thom, centre; White, rover; Martin, attaque; Lounsbury, attaque; Stephenson, attaque. Substituts: Ellis, Davis, Core, McDonald, Gibson, Anthony, Bain. Substituts: Maroons: Stewart, Paquette, Campbell, Shippley, McCurry, Morris. Arbitres: W. J. Walsh, Charles Query.

SOMMAIRE

Première période: 1—Leafs, Zimmer 1.03 2—Maroons, Lounsbury 2.08 3—Leafs, McDonald 4.41 Pas de punitions. Deuxième période: 5—Leafs, Martin, Zimmer 1.15 6—Leafs, immer 3.25 7—Leafs, Silk 1.37 Punitions: Stewart, Thom et Beatty. Troisième période: 9—Leafs, McDonald 6.17 10—Leafs, Davis 3.00 11—Maroons, Glyarke 3.50 Punitions: Stewart et Core. Quatrième période: 12—Leafs, Martin 1.40 13—Leafs, McDonald 2.35 14—Maroons, Lounsbury .45 Punitions: Stephenson et Thom.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Rochester. Toronto à Buffalo. Newark à Jersey City. Baltimore à Reading.

LIGUE AMERICAINE

Détroit à Saint-Louis. (programme double). Chicago à Cleveland. (programme double). Washington à Philadelphia. (programme double). Boston à New-York. (programme double).

LIGUE NATIONALE

Cincinnati à Pittsburgh. (programme double). Saint-Louis à Chicago. (programme double). New-York à Boston. (programme double). Philadelphia à Brooklyn. (programme double).

L'OUVERTURE DE LA SAISON DES COURSES

La saison des courses a été inaugurée samedi dernier alors que matinée de la saison à la coquette King's Park a donné sa première et populaire piste de Saint-Laurent. La température était fort incertaine mais cependant plus de quatre mille personnes ont tenu à assister à la première matinée de leur sport favori et tous les fervents du turf ont été fort satisfaits. Les épreuves furent intéressantes malgré le parcours lourd et tout a marché rondement.

Le pari double a été payant pour ceux qui avaient choisi les gagnants des quatrième et sixième courses et lorsque le prix de \$544.25 fut affiché ce fut une surprise générale mais les détenteurs de billets gagnants furent enchantés et touchèrent une somme rondelette qui leur permit de jouer assez longtemps sans avoir à toucher à leur propre argent.

Cloiwald, la propriété de H. Woolgar et montée par le jockey Mike Mitchell a causé une surprise mitigée samedi après-midi au handicap d'ouverture de King's Park, lorsqu'il a remporté l'épreuve principale de la journée et la coupe "Chez Maurice" qui allait au vainqueur.

Les deux dernières courses de l'après-midi ont causé les plus fortes surprises du jour lorsque Chrysanthemum a la sixième et l'Ultim à la septième ont rapporté respectivement \$28.80 et \$51.95 pour \$2.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE. — Six furlongs. Trois ans et plus à réclamer. Bourse \$400. Temps, 1 m. 22 1-5. Vendée, 110, P. McQuay. Fife, 104, R. Feeney. Lawless, 114, F. Ayers. Quaddon, 114, R. Watson. Flying Ambassador, 118, Martin. Wolverine, 114, R. Keffaver. Wind Flower, 112, J. Connors. Reighburn, 114, Smallwood. Domic, 104, M. Mitchell. Trifle, 109, J. Kennedy. Pari de \$2.00 a rapporté sur Vendée: \$32.45 en 1ère place, \$11.80 en 2ème et \$7.10 en 3ème; sur Fife: \$42.25 en 2ème et \$3.50 en 3ème; sur Lawless: \$3.90 en 3ème. Ont été retirés: Maunula, Madge Fellow, Carthusian, Bonder, Sun Bonny, The Abbott, Jonat, American Born.

DEUXIEME COURSE. — Un mille et 50 verges. Trois ans et plus à réclamer. Bourse \$400. Temps, 1 m. 34 3-5. Brick Kiln, 113, J. Paradise. Pomfret, 117, M. Dupuy. Whoopedoo, 113, M. Mitchell. Tarrno, 113, N. Brooks. Jean Gaffney, 101, Kennedy. Peter Prim, 113, R. Ross. Guarany, 109, H. Hay. Templer, 108, A. Barber. Pari de \$2.00 a rapporté sur Buck Kiln: \$9.90 en première place, \$7.35 en 2ème et \$3.70 en 3ème; sur Pomfret: \$16.00 en 2ème et \$7.70 en 3ème; sur Whoopedoo: \$3.20 en 3ème. Ont été retirés: Tom Amont, McKam.

TROISIEME COURSE. — Six furlongs et demi. Trois ans et plus à réclamer. Chevaux canadiens. Temps, 1 m. 3-5. Pottery, 113, F. Ayers. Topsy, 109, M. Mitchell. Retainer, 109, A. Barber. Monaghan, 114, J. Kennedy. Span 113, H. Dupuy. Princesly Pal, 108, R. Feeney. Airport, 111, J. Kelly. Bonne Entente, 110, F. McQuay. Illumination, 109, O'Mahoney. Pari de \$2.00 a rapporté sur Pottery: \$4.10 en 1ère, \$3.10 en 2ème et \$2.85 en 3ème; sur Topsy: \$3.80 en 2ème et \$3.20 en 3ème; sur Retainer: \$5.30 en 3ème. Ont été retirés: Probate, Yvonne M.

QUATRIEME COURSE. Environ 5 furlongs 1-2. Trois ans et plus à réclamer. Bourse \$400. Temps, 1 m. 13 1-5. Black Vim, 103, R. Ross. Venarock, 112, J. Connors. Justa Queen, 104, R. Feeney. Knave of Clubs, 109, Spencer. Morover, 116, L. Laurin. Silver Silver, 110, Greenberg. Sunview, 109, H. Hay. Pari de 2.00 a rapporté sur Black Vim: \$5.05 en 1ère place, \$3.60 en 2ème et \$3.05 en 3ème; sur Venarock: \$4.90 en 2ème et \$3.15 en 3ème; sur Justa Queen: \$4.80. A été retiré: Orkin.

CINQUIEME COURSE. — Sept furlongs. Trois ans et plus. Bourse King's Park Handicap \$500. Temps, 1.37 3-5. Cloiwald 104, M. Mitchell. aBubola, 116, C. Lang. Crossbones, 109, N. Brooks. Gabelle, 103, P. Keffaver. aYour Flag, 110, R. Watson. Astrakhan, 100, J. Paradise. Primlin, 103, R. Ross. Pari de 2.00 a rapporté sur Cloiwald: \$8.00 en 1ère place, \$4.10 en 2ème, \$2.25 en 3ème; sur Bubola: \$2.60 en 2ème, \$2.05 en 3ème; sur Crossbones: \$2.10 en troisième.

SIXIEME COURSE. — Un mille et 50 verges. Trois ans et plus à réclamer. Bourse \$400. Temps, 1 m. 56 3-5. Chrysanthemum, 109, Dupuy. Sydney G., 115, C. Lang. Sweet Air, 113, E. Smallwood. Dusky Maiden, 112, Connors. Wilretn, 108, J. Kennedy. West Point, 112, F. Feilers. Lady Calcestege, 112, H. Hay. Hanky Rice, 113, M. Mitchell. Pari de \$2.00 a rapporté sur Chrysanthemum: \$28.80 en 1ère place, \$16.25 en 2ème, \$7.15 en 3ème; sur Sydney G.: \$10.20 en 2ème et \$4.95 en 3ème; sur Sweet Air: \$3.80 en 3ème. Ont été retirés: Woolrac, Albert Banton.

SEPTIEME COURSE. — Six furlongs et demi. Trois ans et plus à réclamer. Bourse \$400. Temps, 1 m. 28 4-5. Ultim, 108, N. Brooks. Sunset, 118, R. Ross. Patagon, 104, R. Ross. Deserve, 104, M. Mitchell. Athlone Lass, 105, R. Cooper. Bad News, 107, H. Hay. Stylish Mack, 111, R. Watson.

Le système "QUINELLA" à King's Park

La direction de King's Park annonce une innovation dans le système des paris. A partir de demain le club vendra des billets de pari sous le système "Quinella" mis en vigueur sur les pistes de Floride au cours de l'hiver.

Ce système qui sera en force à la 7e course à compter de demain, mardi, fait parier sur deux chevaux.

Les parieurs choisissent deux inscrits qui doivent arriver premier et second dans l'épreuve; il n'est pas besoin qu'ils les aient choisis dans l'ordre d'arrivée, car ils détiendront un billet vainqueur pourvu que leurs choix soient les deux premiers.

Nul doute que l'innovation trouvera autant de popularité que le pari double.

Cet après-midi sera la journée des dames qui seront admises gratuitement.

Skiwaay,

Les camionneurs

se groupent

Les propriétaires de camions engagés dans le transport des marchandises forment une association de protection — Son but

Les propriétaires de camions automobiles engagés dans le transport des marchandises viennent de se former en association sous le nom de "Quebec Motor Transport Association".

Le but de la nouvelle association est de grouper les camionneurs de marchandises, d'établir des taux de transport équitables et uniformes, d'étudier les règlements de pesantier, de leur faire connaître les droits et de leur permettre de revendiquer, au besoin, leurs droits auprès des autorités provinciales, de surveiller la législation provinciale qui peut les intéresser, etc.

Leur devise est: "Nous ne demandons que notre part de la route". Une première assemblée a eu lieu à l'hôtel Plaza et une autre suivra bientôt.

Les bureaux de la "Quebec Motor Transport Association" sont au no 35 ouest, Notre-Dame, à Montréal, pièce 22.

Le bureau temporaire de direction se compose comme suit: président, M. A. H. Mercier; 1er vice-président, M. Norman J. Emblem; 2ème vice-président, M. S. Poltras; directeurs: MM. J.-A. Dubreuil, J.-Albert Legault, J.-M. Archambault et F. A. Nancekivell. Il reste deux directeurs à nommer ainsi que le président de chacun des comités régionaux qui seront organisés dans les principales villes de la province, notamment Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Ces présidents seront, *ipso facto*, membres de l'exécutif. Le secrétaire-trésorier est M. J.-L. Bourdonnière.

Six personnes blessées

Six personnes ont été blessées samedi soir, vers six heures, au cours d'une collision entre deux automobiles à l'angle des rues Bellechasse et DeNormanville. On les a transportées à l'hôpital Notre-Dame mais cinq d'entre elles ont pu retourner chez elles après avoir été pansées. Mme Elvina Aubertin, 52 ans, 5104 rue Charlemagne, est demeurée à l'hôpital où les médecins ont réduit une fracture de la jambe droite.

L'automobile, conduite par M. Hormisdas Aubertin, se dirigeait vers l'est sur la rue Bellechasse lorsqu'à l'intersection de DeNormanville elle entra en collision avec une autre automobile conduite par M. Lucien Perreault. M. Aubertin perdit le contrôle de sa voiture qui s'arrêta sur un poteau téléphonique. Le pare-brise vola en éclats et les morceaux de verre blessèrent les occupants.

Accordez votre confiance à la maison

J.-A. DESY, Limitée

Importateurs directs de

THE et CAFÉ

et manufacturiers de

CONFITURES

Vous aimez la qualité, la quantité et les prix modérés.

1459 Ave. Desorimier, Montréal

FR. 2147-2148.

Les cachets de Kalmine sont connus, vendus et réputés comme le meilleur remède contre

Maux de Tête

Névralgie

Toutes Douleurs

Dans toutes les pharmacies

.10 et .35

KALMINE

TEINTURERIE LASALLE

Limitée

01232, Ave. Atwater

NETTOYAGE FRANÇAIS

Pour MAINTENANT

Habit, Paletot, de printemps, Manteau, Robe de chambre

Robe de chambre 1.00 et plus

Manteau garni de fourrure 1.50 et plus

PRESSAGE

Habit, costume, paletot .50

PANTALON

PETITES REPARATIONS, GRATIS

Pour un bon nettoyage et pressage

Appelez

Flitzroy 5261

L'excursion

des municipalités

Les séances d'étude sur les expropriations et autres questions municipales seront agrémentées d'une croisière de Montréal à New-York à bord du "Laurentic", en juillet

L'exécutif de l'Union des Municipalités travaille actuellement à l'organisation des détails du congrès-excursion de 1932. On a décidé d'inscrire comme une des questions principales celle des expropriations pour raisons d'utilité publique. Cette question est une des plus importantes que les grandes agglomérations rencontrent dans la pratique des affaires municipales. Le coût excessif des expropriations nuit considérablement au progrès des villes en ce qu'il empêche la réalisation d'entreprises qui sont d'intérêt public. D'un autre côté les expropriés ont droit à une juste indemnité et les lois d'expropriation doivent voir à protéger les droits de l'individu comme ceux de la municipalité.

L'exécutif de l'Union a cru qu'il serait intéressant de connaître les différentes lois d'expropriation pour cause d'utilité publique existant dans les pays les plus avancés sous le rapport de la législation municipale.

M. Edgar Rochette, avocat et Conseil du Roi, de la ville de Québec, a été chargé et a accepté de faire cette étude.

Une deuxième question qui soulèvera l'intérêt des délégués municipaux et de ceux qui prendront part à ce congrès est celle dont l'étude a été confiée à M. Oscar Morin, président de la Commission municipale et sous-ministre des Affaires municipales. M. Morin expliquera le fonctionnement du nouvel organisme que le gouvernement vient de donner à notre province en créant la Commission dont il est le président. La Commission municipale exerce depuis le 18 du mois courant ses droits de contrôle sur toutes les municipalités grandes et petites de la province, moins celui de la cité de Montréal qui pour un temps limitée seulement a été exclue de sa surveillance. Les corporations scolaires tombent même sous sa juridiction pour certains fins.

Le programme des réunions comprend, en outre, l'étude d'un grand nombre d'autres problèmes municipaux de la plus haute actualité.

Tout indique que sous le rapport éducationnel le congrès de 1932 de l'Union des Municipalités remportera un succès aussi éclatant que les précédents ont remporté dans le passé.

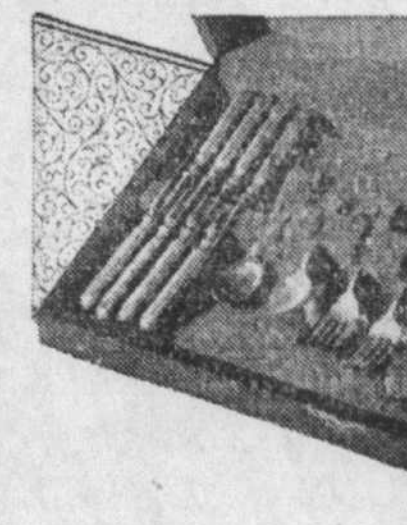
Ce congrès-excursion se fera de Montréal à New-York, à bord du "Laurentic", un des plus luxueux transatlantiques de la compagnie White Star.

Le départ aura lieu le 19 juillet prochain, le retour devant s'effectuer à Montréal le 27 du même mois.

On peut se procurer des informations au sujet de ce voyage en s'adressant au bureau de l'Union, chambres 617-628, 132 rue Saint-Jacques ouest, édifice Transportation.

La convention libérale de Maisonneuve

C'est ce soir à huit heures qu'a lieu au Marché de Maisonneuve la convention pour choisir un candidat libéral à la succession de feu Clément Robitaille. L'organisation libérale demande aux délégués de ne pas oublier d'apporter leur carte d'entrée, sans laquelle l'accès de la salle leur sera refusé. Le public ne sera admis que lorsque le candidat aura été choisi et seulement si l'entrée n'est pas trop tard pour tenir une assemblée.



BIRKS

Coffret "Junior Eight"

Couverts d'argent contrôlé Birks, 65 MORCEAUX — \$100.

Rien ne plaît autant que de l'argent contrôlé Birks à la jeune mariée ou au couple qui célèbre ses noces d'argent.

Nous offrons présentement une série de couverts d'argent tout à fait appropriés à un jeune ménage, ou qui veut aussi remplacer un service outre mesure usagé. L'élégante sobriété des modèles "Old London" et "Princess" ne se démodera jamais.

Un attrayant coffret de noyer renferme un nombre de couverts d'argent contrôlé Birks suffisant pour servir huit personnes.

Le coffret "Junior Eight" contient 12 cuillères à thé, 8 couteaux, 8 fourchettes, 8 cuillères (tous pour le dessert) 8 cuillères à café, 8 fourchettes à salade, 8 petits couteaux à beurre, 3 cuillères grand format, 1 grand couteau à beurre, 1 cuillère pour le sucre; il reste de la place dans ce coffret pour des morceaux supplémentaires du type le plus nécessaire.

Modèle Old London, \$100; modèle Princess, légèrement plus cher. Autres coffrets d'Old London, 30 ou 46 morceaux, \$50 et \$75.

La doublure du coffret ne ternit pas

Old London

Princess

Argent Contrôlé Birks

Fabrication canadienne, des ateliers de Birks.

M. J.-A. Piette

maire de Joliette

La Cour d'appel le déclare élu mais ne déqualifie pas son adversaire, M. Georges Chevalier

La Cour d'appel a rendu jugement samedi, dans la cause de Joseph-Adrien Piette contre J. Georges Chevalier. Ce dernier avait été proclamé maire élu de la ville de Joliette, lors de l'élection tenue le 2 février 1931. M. Piette, son adversaire, a demandé l'annulation de l'élection et d'être proclamé maire. La Cour supérieure a rejeté la poursuite, mais la Cour d'appel en a décidé autrement.

M. Piette alléguait que son adversaire n'avait pas été élu par une majorité de votes légaux, parce que des fraudes avaient été commises. M. Chevalier avait été élu par 16 voix de majorité.

La Cour d'appel a décidé que 30 des voix enregistrées, l'avaient été à la suite de manoeuvres frauduleuses, corruption, etc., par les agents de M. Chevalier. En conséquence, ces votes déduits, il reste une majorité de 15 votes en faveur de M. Piette.

Ce dernier demandait aussi la déqualification de son adversaire, mais la Cour d'appel, tout en reconnaissant que des agents de Chevalier s'étaient rendus coupables de manoeuvres frauduleuses, a déclaré que rien dans la preuve ne démontrait que M. Chevalier en ait eu connaissance.

La Cour d'appel déclare donc M. Piette maire de la ville.

Feu M. R. Desautels

M. Rosario Desautels, épicière bien connu de Montréal, est mort hier à sa résidence, no 1719, rue Saint-Hubert, à l'âge de 52 ans.

Il était né à Saint-Rémi de Napierville en 1880, fils d'Ernest Desautels et d'Angelina Dumont. Après avoir complété ses études au Collège de Saint-Rémi, il vint à Montréal où il ouvrit une épicerie à l'angle des rues Ontario et Saint-Christophe et il se créa rapidement une excellente réputation dans ce commerce. Doué d'une belle voix de baryton, M. Desautels fit partie, il y a une vingtaine d'années, d'une troupe de chanteurs canadiens-français qui firent plusieurs tournées dans la Nouvelle-Angleterre. Se dévouant à des oeuvres philanthropiques il était membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société de Saint-Vincent de Paul. Il était également marguillier de l'église Saint-Jacques.

Lui survivent: sa femme, née Charest (Marie-Louise) et onze enfants: Claire, Jeanne, Yvonne, Yolande, Pauline, Girard, Paul-Henri, Yvon, Sylvio, Gilles et Hubert. Neuf frères: l'abbé Sylvio Desautels, curé de Worcester, Mass., le Dr A.-P. Desautels, de Pittsfield, Mass.; Victor Desautels, impresario, et René Desautels, de Montréal; Laurio, Hervé, Hector, Anatole et Ernest Desautels, d'Adams, Mass., ainsi que cinq soeurs: la Rév. Mère Ste-Marthe, de la Congrégation Notre-Dame, de Richmond (Qué.), Miles Graziella et Lucienne Desautels, Mme Roméo Saint-Pierre et Mme Frederick Foster, lui survivent.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8h. 30, à l'église St-Jacques.

Le Devoir prie la famille d'agréer ses plus sincères sympathies.

Le concours des jardins

Le concours des jardins, organisé par la Ligue du Progrès civique, a déjà réuni 2,000 concurrents. La Ligue a engagé des jardiniers qui visiteront les jardins et donneront des conseils appropriés.

Les grades d'Oka

Deux doctorats en science vétérinaire — Licenciés et bacheliers en agriculture — Les prix

Oka, 30. — A l'occasion de la fête préparée par les étudiants pour célébrer les noces d'argent sacerdotales du directeur, le R. P. Léopold, O.C.R., vient d'avoir lieu la collation solennelle des grades, à l'Institut agricole et à l'Ecole de médecine vétérinaire d'Oka.

Voici les nouveaux diplômés de l'Ecole vétérinaire: ont mérité le doctorat en sciences vétérinaires, MM. Gaston Rodrigue et Lorenzo Ph. Brisson. Onze des étudiants de deuxième année reçurent également leurs diplômes de bacheliers des mains du Dr Damase Gendreau, président de l'Ecole et directeur des études. Ce sont: MM. Gabriel Bonin et Samuel Bouchard, avec distinction; René Séguin, Edouard Brassard, Nap. Mignault, Pierre Gaudet, Chs-Auguste Gauthier, Rosaire Gauthier, Hubert Goyer, Lucien Lupien et Antonio Guertin.

A ses diplômés de la promotion de 1932, l'Ecole a offert les prix suivants: 1er prix d'excellence en doctorat, médaille d'argent offerte par M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donnée à M. Gaston Rodrigue; 1er prix d'excellence en baccalauréat, médaille de bronze offerte par M. H.-G. Carroll, décernée à M. Gabriel Bonin; 1er prix d'ordre, collection de volumes, offerte par la Banque d'Epargne de la cité de Montréal, donnée à M. Paul Jacob, élève de 3ème année; 2ème prix d'ordre, collection de volumes offerte par la Banque d'Epargne de la Cité de Montréal, décernée à M. Samuel Bouchard, élève de 3ème année.

A la faculté d'agriculture

Le 24 mai, l'Institut agricole d'Oka avait l'honneur de décerner les diplômes suivants en science agricole:

Licenciés: MM. Georges-Et. Turcotte, avec distinction; Antonin Lalonde, Joseph Marceau, Ls-Médard Leduc, Jean Perron, Roland Beauregard, G. Bourdeau et Lucien Laporte.

Bacheliers: MM. Joseph Dufresne, David Ratté, Roger Michaud, Armand Roy, Grégoire Sirols, P.-H. Ricard, Albin Noël, Eloi Jalbert et Armand Robert.

Prix spéciaux

Premier prix en excellence pour la licence en science agricole, médaille de bronze offerte par lord Bessborough, gouverneur-général du Canada, décernée M. Georges-Etienne Turcotte;

2ème prix en excellence, médaille d'argent offerte par M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donnée à M. Antonin Laonde;

3ème prix en excellence, médaille de bronze offerte par M. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, à M. Joseph Marceau;

1er prix d'excellence en Economie politique et rurale, \$10.00 en or offert par l'Association des anciens élèves de l'A. O. L., décernée à M. G.-Et. Turcotte.

Prix spécial offert par M. Raphaël Rousseau, agronome officiel de Bagot, et doyen des agronomes de l'A. O. et de la province de Québec, pour le 2ème en excellence en économie politique et rurale, M. Joseph Dufresne.

Prix spécial offert par M. Jean-Chs Magnan, directeur de la section des jeunes agriculteurs au département de l'Agriculture à Québec, pour le premier en Pathologie végétale, M. Antonin Lalonde.

1er prix d'ordre, médaille de bronze offerte par la Banque d'Epargne de la Cité de Montréal, donnée à M. G.-Et. Turcotte.

2ème prix d'ordre, médaille de bronze offerts par la Banque d'Epargne de la cité de Montréal, donnée à M. Antonin Lalonde.

Personnes présentes

En plus du corps professoral en entier de l'Institut agricole d'Oka, et de plusieurs membres de la famille du jubilaire, le R. P. Léopold, et on remarquait dans la nombreuse assistance qui remplissait la salle, entre autres personnes, MM. les curés du comté des Deux-Montagnes, MM. Raphaël Rousseau, agronome officiel de Bagot, Jean-Chs Magnan, directeur de la section des jeunes agriculteurs, Elzéar Montreuil, régisseur de la ferme expérimentale de l'Assomption, Alfred Leclerc, inspecteur des agronomes, Dr Pépin, du service fédéral des semences, Arthur Lamarre, agronome de Laprairie, Nelson Cossette, agronome des Deux-Montagnes, Roger Charbonneau, agronome de Laval, Gérard Tremblay, propagandiste de la Coopérative Fédérée, René Trépanier, régisseur de la Ferme Saint-Sulpice, Oka, Adélard Potvin, du service fédéral, Hermas Lajoie, assistant-agronome des Deux-Montagnes, etc.

L'orchestre

La partie musicale du programme fut exécutée par un groupe de l'orchestre J.-J. Gagné, des Grenadiers Guards, qui rempli tous les intermèdes de la soirée par de splendides morceaux qui ne contribuèrent pas peu à rendre la soirée intéressante.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphonez HARBOR 1241.

Le premier arpenteur

A l'occasion de leur cinquantenaire d'incorporation, les arpenteurs géomètres de la province honorent la mémoire de Maître Jean Bourdon, conseiller et bras droit de l'intendant Talon

Québec, 30. — Les arpenteurs-géomètres de la province de Québec célébreront à Québec les 2 et 3 juin prochain le cinquantenaire de leur incorporation. Le programme comprend dîners au Château-Frontenac et au Kent House, excursions en bateau et en automobile, cérémonie d'Etat à Spencer-Wood, etc.

A l'occasion de leur cinquantenaire d'incorporation, les arpenteurs-géomètres ont voulu honorer la mémoire du premier arpenteur du pays, Me Jean Bourdon. Lors de leur assemblée du 20 avril 1932, ils ont adopté une résolution par laquelle ils demandent aux autorités municipales de Québec que l'édifice dit "Salle Montcalm" porte à l'avenir le nom de "Mémorial Jean-Bourdon". Ils représentent qu'il convient qu'un monument rappelle aux générations de l'avenir tous les services que les arpenteurs et les ingénieurs ont rendus au pays et la part qu'ils ont prise à son développement, que le nom de Montcalm a été largement et très diversement appliqué dans différents quartiers de la cité de Québec et que Me Jean Bourdon a de nombreux titres au souvenir reconnaissant des Canadiens.

Me Jean Bourdon, né à Rouen, en 1601, est venu à Québec en 1634. Il décéda en 1688 et fut inhumé dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec. Il fut le premier arpenteur en titre pour toute la colonie et également le premier ingénieur en titre. Il fut encore premier procureur général du Conseil Souverain à Québec en 1663, professeur en mathématiques, explorateur et navigateur, auteur des premières cartes des environs de Québec, ambassadeur chez les Hollandais et les Iroquois. Il contribua pour une bonne part à l'oeuvre de l'intendant de Jean Talon, dont il fut l'avisé et le bras droit.

Les syndicats catholiques

BUREAU E. G. DES CORDONNIERS

Le Bureau exécutif général des cordonniers continuera à l'assemblée de ce soir ses préparatifs pour la manifestation du 24 juin et pour la réception des délégations des autres villes. Un rapport sur le travail et les activités de la semaine sera présenté par l'agent d'affaires.

AVIS

L'assemblée des menuisiers, des pressiers no 2 et des terrassiers-manoeuvres n'a pas lieu ce soir, mais lundi prochain.

Les anciens du Groupe Pie X

VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE FONDATION — LES REUNIONS DES 5, 6 ET 7 JUIL

Le Groupe Pie X, un des premiers cercles de l'A. C. J. C., fête avec éclat, les 5, 6 et 7 juin prochains, son vingt-cinquième anniversaire de fondation.

Afin de faire un réel succès de ce jubilé d'argent, les organisateurs se sont mis en communication avec tous les anciens membres qu'ils ont pu atteindre.

Malheureusement plusieurs de nos membres ne sont pas parvenus à nous rejoindre et c'est à eux tout spécialement que s'adresse ce communiqué.

Tous les anciens sont cordialement invités à ces fêtes du début de juin. Les membres actuels comptent sur eux pour faire un succès de ces manifestations qui promettent d'être réellement intéressantes.

Voici d'ailleurs les grandes lignes de ces prochaines fêtes:

Dimanche, le 5 juin, 8 h. a. m.: Grand-messe à la chapelle du Sacré-Coeur, 2 h. p. m.: Réunion des membres actuels et anciens, 5 h. 30 p. m.: Salut solennel du Très-Saint-Sacrement, 7 h. p. m.: Banquet.

Après la cérémonie le corps fut placé à bord d'un train du Pacifique Canadien à destination de Winnipeg. La dépouille était accompagnée de Mme Walton, de M. J. J.

DUPUIS

On n'a jamais trop de lampes

surtout lorsqu'elles sont aussi ornementales que celles-ci et offertes à prix aussi bas.

SPECIAL

25 seulement. 2 sujets: lévrier ou cuivrier. Métal fini argent. Joli pour radio. Prix ord. 2.98.

(sans ampoule).

1.98



Grand choix d'autres modèles à prix modiques, appropriés pour cadeaux.

Lampes électriques

Vitre découpée. Beau fini argent. Divers sujets au choix. Très pratique et décoratif pour radio, vivoir, etc. Spécial, chacune,

1.98

—Au troisième (Ste-Catherine).

PLateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, c.-p. et dir. général Armand Dupuis, sec.-trés.

Lundi, le 6 juin, 7 h. a. m.: Messe pour les membres défunts. 8 h. p. m.: Soirée récréative au local du Groupe. Partie de cartes et goûter.

Mardi, le 7 juin: 8 h. p. m.: Soirée publique, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, sous la présidence d'honneur du R. P. Samuel Bellavance, S. J., aumônier-fondateur du Groupe. M. le docteur Adolphe L'Archevêque, fils, chirurgien-dentiste, fera l'historique du cercle. Un programme récréatif sera présenté par quelques anciens membres. (Admission sur cartes seulement).

Les obsèques de M. G.-A. Walton

Les funérailles de M. George A. Walton, agent général du Service des passagers au Pacifique Canadien, avaient lieu samedi dernier aux salons mortuaires de Wray Bros., avenue de la Montagne.

M. Walton est décédé en mer, le 18 mai, à bord de l'Empress of Australia au cours d'un voyage de repos qu'il avait entrepris sur l'avis de son médecin. La dépouille mortelle fut ramenée au Canada à bord de l'Empress of Britain. M. Walton était accompagné de sa femme.

L'inhumation doit avoir lieu aujourd'hui même à Winnipeg, cimetière Elmwood. Le Rév. F. Chartiers, pasteur du temple St. Stephen, qui officiait aux funérailles samedi dernier, a déclaré dans son allocution que le défunt peut être cité comme exemple de citoyen honnête et laborieux. Il a offert les sympathies de l'assistance à Mme Walton, qui est devenue veuve au moment même où elle allait goûter des jours de repos avec son mari.

Après la cérémonie le corps fut placé à bord d'un train du Pacifique Canadien à destination de Winnipeg. La dépouille était accompagnée de Mme Walton, de M. J. J.

Scully, gérant général du réseau de l'Est du Pacifique Canadien; M. R. G. McNeill, assistant de feu M. Walton, et Mme McNeill.

A Winnipeg, les porteurs seront: MM. C. E. McPherson, David Young, J. J. Scully, George Skinner, le Dr William Taylor et William McKay. M. George Stephen, vice-président du service de la circulation au Pacifique Canadien, représentait le président de la compagnie, M. E. W. Beatty, à la cérémonie de samedi dernier.

L'inspecteur Bilodeau se croit victime d'une vengeance

M. Emile Bilodeau, inspecteur de police destitué après 17 années et demie de services, a fait la déclaration suivante: "Je dois partir pour quelques jours de repos et je ne puis pour le moment faire une déclaration officielle. Mais je ne crains pas de déclarer que je suis victime d'une vengeance personnelle. Mon nom a paru trop souvent dans les journaux et c'est toujours de nature à blesser quelqu'un."

"L'avis de quitter le département ne m'a même pas été donné par un membre de l'état-major; c'est à un simple commis qu'on a confié la besogne. Je suis aussi des plus surpris du renvoi de mon meilleur employé, M. Edouard Archambault. Il se peut que sa loyauté à mon service lui ait fait tort. A mon retour je ferai une déclaration officielle plus complète."

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

Toujours à votre service

Nous maintenons parmi nos services, les suivants:

Département de l'épargne, Département commercial, Encaissement de valeurs, Vente de lettres de crédit circulaires et de lettres de change, Vente de mandats de banque et de chèques de voyageurs, Coffrets de sûreté, Livrets-caisses, Emission et renouvellement de licences de radio, etc.

Nos succursales sur l'île de Montréal:

221 rue St-Jacques,	1346 est rue Ontario,
151 rue Bernard,	3401 est rue Ontario,
937 rue Bélanger,	772 est rue Rachel,
3538 ave. Desorimier,	175 est rue Roy,
1909 rue Laurier est,	2550 est rue Rouen,
5733 Blvd Monk,	821 est rue Ste-Catherine,
1350 ave. Mont-Royal,	1894 est rue Ste-Catherine,
150 est rue Notre-Dame,	4137 est rue Ste-Catherine,
1654 ouest rue Notre-Dame,	4494 rue St-Denis,
2441 ouest rue Notre-Dame,	8501 rue St-Denis,
4440 ouest rue Notre-Dame,	6420 rue St-Hubert,
AHUNTSIC,	SAULT-AU-RECOLLET,
10850 rue Lajeunesse	2010 est Blvd Guin
CARTIERVILLE,	VERDUN,
3896 ouest Blvd Guin	321 rue Church
LACHINE,	VERDUN,
OUTREMONT,	4650 ave Verdun
1051 ouest rue Laurier	VILLE ST-LAURENT.

Nous avons en plus des succursales dans quatre provinces de l'Est du pays et des correspondants dans le monde entier.

Nous vous invitons cordialement à rendre visite au gérant de la succursale qui vous convient le mieux. Un accueil cordial vous sera réservé.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Sir Hormisdas Laporte, K.B., C.P. Président.

Chs.-A. Roy, Gérant Général.